

Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 14 SEPTEMBRE 2020 - 50^e ANNÉE - N° 1194 - 4,00 €

Les ultras verts

L'écologie est une exigence politique. Elle nécessite une planification nationale, des nationalisations, une protection douanière et une mobilisation permanente de l'Etat et des collectivités territoriales. Les maires ont un rôle décisif à jouer dans l'aménagement des villes et ceux qui sont élus sous l'étiquette verte doivent être à tous égards exemplaires.

Or, certains maires écologistes se livrent à des provocations calculées : Grégory Doucet, maire EELV de Lyon, fustige le Tour de France parce qu'il « continue à véhiculer une image machiste du sport » après s'être prononcé pour l'adoption de l'écriture inclusive.

Pierre Humic, maire de Bordeaux, annonce la suppression du sapin de Noël, considéré comme un « arbre mort », contraire à la conception municipale de la végétalisation.

Eric Piolle, à Grenoble, veut « dégenerer » les « cours de récréations trop réservées aux pratiques des garçons ».

Il est vrai que les élus écologistes se préoccupent de l'économie sociale et solidaire, des circuits courts, de la lutte contre la pollution... Mais à Lyon, à Bordeaux, à Grenoble, comment peuvent-ils ignorer que la logique médiatique privilégie la provocation et ignore le travail de fond ?

A moins que MM. Doucet, Humic et Piolle ne veuillent afficher leur mépris des symboles et des manifestations populaires. En ce cas, ces maires se feront détester et feront détester l'écologie.

La presse de droite fait, quant à elle, ses choux gras des extravagances de ces ultras. ■



Macron relance, la France plonge...

Trop tard, trop peu et surtout mensonger. Telles sont les caractéristiques du plan de relance présenté le 3 septembre par Jean Castex.

Trop tard : parmi les mesures du plan de relance présenté par le Premier ministre, nombre d'entre elles étaient déjà dans les tuyaux en juin ou juillet ; on peut donc s'interroger sur les raisons qui ont poussé le gouvernement à en retarder l'exécution. Trop peu : pour

100 milliards, aujourd'hui, on n'a plus rien, surtout répartis sur deux ans. Pour une fois, il eut été judicieux de s'inspirer des exemples états-uniens et allemands qui consacrent beaucoup plus à leur relance. Certes, la santé de nos finances publiques n'est pas comparable

à celle de notre voisin d'Outre-Rhin, mais la faiblesse des taux d'intérêt aurait dû inciter l'Etat à plus d'ambition. Mensonger, enfin, car derrière le discours volontariste se cache une accélération de la libéralisation de l'économie française, fil conducteur de la politique

Sur la fin du *Débat*

La revue d'idées, dirigée depuis quarante ans par Pierre Nora et Marcel Gauchet, publie ce mois-ci son dernier numéro.

C'est là une très mauvaise nouvelle, car la fin du *Débat* marque la fin d'une époque intellectuelle - celle où l'on pouvait enfin repenser le mouvement du siècle hors du marxisme soviétique.

Pendant quarante ans, de nombreux citoyens ont fait leur miel des réflexions et des controverses présentées dans la revue. Les numéros publiés continueront de faire référence. Mais le

dialogue engagé en 1980 ne peut plus continuer sous la même forme. Les élites méprisent le travail de la pensée, le niveau scolaire et universitaire s'est effondré, le débat public se réduit comme peau de chagrin sous le choc des radicalités et des postures. Faut-il désespérer ? L'article de Gérard Leclerc en page 11.

Dans ce numéro :

Pages 4 et 5 : La Convention citoyenne sur le climat.

Page 7 : Chine-Inde : entre Shiva et Confucius.

Page 12 : Pourquoi le port du masque est-il autant politisé ?

Page 14 : Hélène de Suzannet.

Page 16 : Editorial
Que le débat continue .

Une relance en trompe l'oeil

Le plan de relance destiné à endiguer les conséquences de la crise sanitaire se révèle à l'analyse être d'abord une opération de communication orchestrée par le président de la République. Il est aussi le moyen d'accélérer la libéralisation et la financiarisation de l'économie française.

D'un montant de cent milliards d'euros, le plan de relance de l'activité économique présenté par Jean Castex le 3 septembre et pompeusement intitulé « France relance » devrait « avoir un effet d'entraînement sur le reste de l'économie », « produire des effets concrets et perceptibles pour le plus grand nombre » et permettre à la France de retrouver « son niveau de richesse d'avant la crise » dès 2022. Bien que présenté comme un plan de long terme visant « à préparer la France de 2030 », il est surtout l'un des axes de communication d'Emmanuel Macron pour les deux années qui nous séparent de l'élection présidentielle.

Ce plan repose sur trois piliers qui bénéficient, chacun, d'une trentaine de 30 milliards. Le premier concerne le verdissement de l'économie : 11 milliards seront consacrés aux transports, premier émetteur de gaz à effet de serre, dont 4,7 au ferroviaire, 7 iront à la rénovation énergétique des bâtiments, et 9 à l'énergie et à la décarbonation de l'industrie. L'amélioration de la compétitivité des entreprises constitue la deuxième priorité de ce plan. Sur la dotation de 35 milliards, 20 seront mobilisés pour baisser les impôts de production ; le reste de l'enveloppe permettra de soutenir les fonds propres des petites et moyennes entreprises mis à mal par la crise (3 milliards), ou d'accompagner la relocalisation d'activités et l'innovation dans des secteurs d'avenir. Le dernier volet de ce plan de relance est plus social avec 6,5 milliards pour le plan jeunes, 6,6 milliards pour financer le chômage partiel ; 5,2 iront aux collectivités territoriales et 6 aux hôpitaux.

À peine annoncé, il s'avère sous-dimensionné : sur les 100 milliards, 15 ont déjà été budgétés en juin ou juillet, voire plus tôt pour le chômage partiel, et 20 sont la résultante d'une baisse d'impôts. Il ne s'agit donc pas d'un plan à 100, mais à 65 milliards, qui plus est étalés



Le premier ministre Jean Castex lors de la présentation du plan de relance du gouvernement, le 3 septembre dernier.

sur deux ans. Il brille également par son manque de cohérence : d'un côté, il cherche à favoriser les filières d'avenir, de l'autre, il subventionne les secteurs en perte de vitesse. Il arrive, par ailleurs, bien tard pour redonner la confiance qui fait tant défaut aux Français. Enfin, faute de vouloir doter le pays d'une véritable politique économique, il se contente d'un saupoudrage qui cèlera son inefficacité. Le courage aurait consisté à engager beaucoup plus que ces 100 milliards sur deux ans : les taux d'intérêt particulièrement faibles, voire négatifs, aurait été l'occasion de mener la politique contracyclique nécessaire à la sortie de crise.

Et si la relance n'était en fait

qu'un prétexte permettant de dissimuler les véritables intentions du gouvernement ? Concocté par Jean Pisani-Ferry, qui n'est autre que l'un des inspirateurs du programme économique d'Emmanuel Macron, ce plan vise avant tout à accélérer la libéralisation et la financiarisation de l'économie française à l'œuvre depuis le début du quinquennat. En attestent plusieurs mesures qui prônent la baisse des impôts et des cotisations sociales. Or cette politique n'a jamais apporté la preuve de son efficacité : on se demande encore comment ont été utilisés les centaines de milliards dépensés depuis 1993 en allègement de cotisations sociales, censées permettre aux entreprises d'investir

et de créer des emplois. Qu'on se souvienne aussi du Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) mesure phare du quinquennat Hollande qui a eu « des effets faibles sur l'activité économique et modérés sur l'emploi », euphémise l'OFCE. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, on peut parier que les 160 000 créations d'emplois sur lesquelles table Jean Castex ne verront pas le jour. Et pourtant la mesure pourrait être pérennisée, sans lien avec le Covid 19, mais au prétexte que les impôts de production qui entravent la compétitivité des entreprises françaises sont parmi les plus élevés au monde. Or, non seulement ces impôts sont pour partie compensés par

Politique de l'offre vs politique de la demande

Le plan de relance favorise-t-il trop les entreprises (l'offre) au détriment des ménages (la demande) ? Depuis le 3 septembre et la présentation de « France relance » par le Premier ministre, la polémique enfle.

Si le soutien conjoint du gouvernement à l'offre – via l'octroi aux entreprises de prêt garantis par l'État et les reports de cotisations sociales – et à la demande – afin de préserver les revenus des ménages – se justifiait au début de la pandémie, la priorité ne devrait plus être aujourd'hui accordée à l'offre. Il ne s'agit pas de nier la nécessité d'aider les entreprises, mais le gouvernement fait fausse route en ciblant les plus grosses qui regorgent de liquidités qu'elles préfèrent placer sur les marchés finan-

ciers plutôt que de les investir.

C'est donc vers l'accompagnement des ménages, que ces aides devraient être orientées. Le chômage partiel, qui mobilise quelque 6 milliards d'euros, constitue une aide non négligeable pour de nombreux salariés, mais encore faut-il qu'ils puissent en bénéficier : les emplois précaires, les CDD et l'intérim en sont souvent exclus. Enfin, il peut être bon de rappeler que l'aide aux entreprises passe aussi par la demande : il eut été judicieux de distribuer aux ménages les plus défavorisés, qui ont une propension marginale à consommer très importante, un chèque de 1 000 euros comme le réclamait la CFDT. ■

d'importantes subventions, mais des études récurrentes du FMI montrent que le véritable problème provient de l'euro qui empêche la France de recouvrer un taux de change adapté à la situation de son économie et instaure un écart de 25 % par rapport à l'Allemagne. Autant de raisons qui justifieront la poursuite des politiques d'austérité plutôt que de s'attaquer aux racines du mal qu'on refuse de voir.

Deux autres mesures viennent conforter l'idée que ce plan vise à favoriser les marchés financiers. Certes, l'Etat débloquent 4,7 milliards pour financer le fret ferroviaire, les petites lignes et le train de nuit, mais en contrepartie, la compagnie devra céder plusieurs de ses filiales...

Les 3 milliards promis pour renforcer les fonds propres des PME sont insuffisants puisqu'il en faudrait entre 10 et 20 ? Qu'à cela ne tienne, elles devront se tourner vers les banques, les assureurs et les fonds de capital investissement pour se procurer la différence. Une garantie publique sera accordée à des placements financiers pour inciter les Français à débloquent leur épargne, une mesure élaborée conjointement par Bercy et... France Invest, association qui rassemble les sociétés de capital investissement : on n'est jamais mieux servi que par soi-même ! ■

NICOLAS PALUMBO.

Toi aussi, deviens Royco-friendly !

Un groupe de militants a ramené des États-Unis une idée époustouflante : faire reconnaître le royalisme comme une communauté de victimes, afin de se faire bichonner par les médias et arroser de grasses subventions.

D'abord, américaniser la NAR qui deviendrait la New Monarchist Action.

Ensuite, saisir les pouvoirs publics d'un scandale : depuis plus de deux siècles, les royalistes sont persécutés, réprimés, moqués, caricaturés. Ces victimes de l'histoire demandent à être respectées au lycée, à l'université, dans les productions cinématographiques et les séries télévisées.

Il faut, de toute urgence, sur le modèle des safe spaces américains, créer des « lieux sûrs » dans tous les établissements d'enseignement afin que les royalistes puissent venir se reposer après l'évocation de l'assassinat d'Henri IV, de l'attentat de Damiens contre Louis XV, de la Terreur... Un buste de Louis XVI sera installé dans chacun de ces espaces de détente et de recueillement, interdits aux royalistes extrémistes, traumatisants, et aux descendants de familles émigrées qui auraient dû défendre le roi au lieu de se tailler à l'étranger.

Il faut, en revanche, s'opposer au déboulonnage de statues par fidélité à la tradition du monar-



chisme libéral. Mais un avertissement sur les spectacles violents (trigger warning) doit être gravé sur les statues et scènes évoquant, par exemple, la Révolution de 1848. De même, une mise en garde sous-titrée doit défiler dans les films qui présentent une image irrespectueuse ou simplement ironique des rois de France - à commencer par Fanfan La Tulipe qui fourmille de micro agressions contre les sentiments royalistes.

Les livres concernant la monarchie capétienne et les royalistes qui sont écrits par des auteurs non-royalistes peuvent déclencher de notre part une plainte en « appropriation culturelle » sur le modèle des plaintes qui visent, aux États-Unis, les auteurs blancs qui racontent la vie de personnes de couleurs. Les directeurs de maisons d'édition ont tout intérêt à recruter

dès à présent des « lecteurs de sensibilité » (sensitivity readers) chargés d'éliminer les chapitres susceptibles de troubler la sensibilité royaliste. L'éducation des « lecteurs de sensibilité » sera assurée par des organismes subventionnés par l'État.

Sur un mode plus offensif, il est envisagé de créer un hashtag « Balance Ton Jacobin » pour fustiger ceux qui mangent de la tête de veau le 21 Janvier.

Au nom de la liberté de conscience, nous acceptons bien volontiers que nos concitoyens blessés par l'évocation de la Saint-Barthélemy, de la Terreur blanche et autres massacres qui ont endeuillé notre vieille France puissent, eux aussi, se réfugier dans les « lieux sûrs ».

Ceux qui partagent ces points de vue sans être royalistes peuvent devenir nos alliés. Toi aussi, deviens Royco-friendly ! ■

LILY FLOWER

NB : La direction du journal certifie que cet article est humoristique et constitue un exercice d'auto-dérision. En aucun cas, il ne saurait être interprété comme une moquerie à l'égard des communautés souffrantes qui ont parfaitement le droit de saturer le débat public et de pomper l'air des citoyens à la recherche d'un emploi.

L'Écho du net

■ **Le Débat.** - « Le Débat est la revue qui a le mieux incarné, à mes yeux, l'attention accordée aux phénomènes nouveaux, aux mutations sociales et historiques en dehors des idéologies et des schémas préconçus, du cadre universitaire et des cloisonnements entre les différents savoirs. Aujourd'hui, le constat dressé par Pierre Nora et Marcel Gauchet me paraît sans appel. La baisse du niveau culturel, la montée d'une radicalité victimaire et délatrice qui met en danger la liberté d'expression, la difficulté de plus en plus grande de mener une réflexion et un débat argumenté en dehors des clivages et des camps constituent bien des réalités. » Philosophe et sociologue, Jean-Pierre Le Goff est un contributeur régulier à cette revue. Dans une tribune publiée dans *Marianne* (1) il nous délivre son analyse des rai-

sons de la disparition annoncée par ses fondateurs : « Après la fondation de *Commentaire* par Raymond Aron en 1978, celle du *Débat* par Pierre Nora en 1980 venait à point nommé. Les illusions révolutionnaires de l'après-mai étaient en crise, l'"effet Soljenitsyne" avec la publication de *L'Archipel du Goulag* et la critique du totalitarisme avaient commencé à battre en brèche l'hégémonie du marxisme et la fascination qu'exerçait encore le communisme sur la grande partie de l'intelligentsia. Le *Débat* en appelait à un "régime de démocratie intellectuelle" pour décrypter ce moment historique de rupture et de recomposition. Il entendait étudier en toute liberté ce basculement, en mettant fin à l'absurde choix de nombre d'intellectuels de gauche : « Plutôt avoir tort avec Sartre que raison avec Aron ». S'attachant à en souligner les causes profondes, à savoir « l'apparition des grands médias-audio-

visuels en continu et des réseaux sociaux », il en décrit le mécanisme, légal pour la confrontation féconde des idées : « Les idées sont réduites à quelques formulations-choc, étiquetées et agitées comme des marques. Chacun est sommé de choisir son camp au plus vite entre les "progressistes", les "conservateurs" ou les "réactionnaires", entre les indigénistes, les féministes, les écologistes ultras et une extrême-droite décomplexée. Les réseaux sociaux participent de ce fonctionnement délétère, en offrant la possibilité à chacun d'exprimer sans honte sa subjectivité débridée. Les arguments ne font pas le poids dans ce jeu de miroir et d'affrontement virtuel entre egos ; l'authenticité des sentiments et le paraître virulent écrasent tout. Que deviennent dans ces conditions, la lecture et les exigences propres au travail intellectuel qui impliquent un recul réflexif et critique, une temporalité en rupture avec le culte

du présent et de la réactivité ? ».

En conclusion, Le Goff nous exhorte à ne pas nous résigner face au triste constat du « nouveau fossé générationnel issu du bouleversement du tissu éducatif depuis un demi-siècle. Les situations sont différentes selon l'éducation première, les parcours individuels de vie et de formation. Mais globalement, les "enfants de la télé" et des réseaux sociaux n'ont pas été élevés dans le même terreau culturel que celui des lettrés et des élites de l'après-guerre. Déculturation historique et développement des nouvelles techniques d'information et de communication sont allés de pair. Ils ont érodé la place occupée antérieurement par l'écrit, les revues et les livres. C'est précisément là que me semble résider le grand défi ».

LOÏC DE BENTZMANN.

(1). <https://www.marianne.net/debats/billets/fin-de-la-revue-le-debat-la-democratie-intellectuelle-l-epreuve-du-nouvel-air-du>

Un objet politique sans portée juridique

Les travaux de la Convention citoyenne sur le climat ont été salués comme une réussite. Au-delà des 149 propositions retenues, l'existence même de cette Convention justifie pourtant un regard critique.

La Convention citoyenne sur le climat est le fruit de la rencontre improbable entre les revendications d'un collectif de militants favorables à la démocratie participative et à l'écologie politique, souhaitant donner un prolongement politique aux revendications des « Gilets jaunes », et la volonté du chef de l'État de répondre à la crise suscitée par les manifestations qui ont agité le pays.

Cette initiative est à la fois un risque politique pour le Président s'il organise le référendum promis et une source potentielle d'incompréhension et de frustrations pour les citoyens. Non prévue par la Constitution, elle est en effet de nature exclusivement consultative. N'étant pas un substitut du corps électoral, elle est dépourvue de toute compétence normative. Or, en indiquant qu'il reprendrait « sans filtre », les propositions de la Convention, en imposant qu'elle forme des mesures concrètes, d'aspect législatif ou réglementaire, assorties de mesures de financement, E. Macron a occulté le fait qu'il y a loin de la production d'idées ou de solutions à leur transposition en règles de droit.



Réunion de la Convention citoyenne pour le Climat au Palais d'Iéna

On objectera que des traductions législatives ou réglementaires sont déjà en cours d'élaboration, que les dispositifs délibératifs sont une des réponses à la crise des institutions, expérimentées avec succès à l'étranger et que le tirage au sort est une procédure démocratique qui avait la faveur d'Aristote. Pour notre part, nous pensons qu'on ne rompt pas impunément avec deux siècles de théorie politique fondée sur l'élection et nous partageons les réserves du constitutionnaliste Denis Baranger.

En opposant le « peuple », en l'espèce 150 volontaires tirés au sort, triés sur des critères définis par l'exécutif et politiquement irresponsable, à ses représentants, on prend le risque d'accentuer le fossé creusé entre électeurs et élus.

On se hasarde à renforcer l'emprise de l'exécutif sur la

procédure parlementaire, pratique déjà caractéristique de la Vème République. Le tentation sera en effet forte de mettre un terme à la délibération parlementaire au motif que la discussion citoyenne a eu lieu en amont. Les projets de réforme constitutionnelle visant à réduire le nombre de parlementaires sont de nature à conforter cette inquiétude. En outre, la délibération parlementaire risque d'être fortement contrainte par les propositions d'éventuelles conventions à venir. Les élus ne seront-ils pas sommés de se plier à l'opinion de celles-ci ?

Au delà des conflits de légitimité, se pose aussi la question du dilemme des politiques publiques qui doivent concilier des objectifs contradictoires. Or, surmonter ce dilemme est une des fonctions essentielles de la délibération parlementaire. Les conclusions de la

Convention en confirment la nécessité.

Litanie d'interdictions et d'injonctions, elles traduisent la « passion réglementaire » de « Khmers verts décroissantistes », inconciliable avec les réalités économiques à prendre en compte pour réaliser la transition écologique. Bien plus, si l'on garde en mémoire les conditions d'éclosion de la crise des Gilets jaunes, elles agiraient à rebours de l'impératif de « justice sociale », condition pourtant imposée par le chef de l'État à la Convention. Les propositions, heureusement rejetées par le Président, de créer un crime dit d'« écocide » et de soumettre les libertés publiques aux impératifs écologiques, trahissent pour leur part un caractère « illibéral » inquiétant.

Considérée par d'aucuns comme un des moyens permettant d'« abolir la monarchie dans sa forme républicaine », la démocratie délibérative n'est pas la réponse à la crise, réelle, de la représentation. La participation accrue des citoyens est une nécessité. Elle doit trouver à s'exprimer selon des voies qui la favorisent effectivement. Elle ne doit pas être l'otage d'une confusion des genres qui aura pour seul effet de saper les principes qui fondent nos institutions et nos libertés, en déposant le peuple de sa souveraineté. ■

LAURENT LAGADEC.

La quinzaine sociale

■ **Niveau de vie.** — En France métropolitaine, le niveau de vie médian s'élevait en 2018 à 21 250 euros, selon les chiffres de l'Insee rendus publics le 9 septembre. Soit une légère progression de 0,3 % en un an. Mais il ne s'agit que d'une moyenne : le niveau de vie des ménages les plus aisés (39 130 euros) est en nette augmentation du fait de la progression des revenus du patrimoine, liée à la forte hausse des dividendes et des revenus d'activité. Celui des 10 % de personnes les plus modestes, en revanche, régresse à 11 210 euros. En cause, la destruction « méthodique » (pour reprendre l'expression de Denis Kessler, figure du patronat français) du pacte social français entamée en 1983 avec le tournant de la

rigueur et poursuivie depuis par tous les gouvernements. L'Insee relève, en effet, une hausse du taux de pauvreté des enfants et des retraités qui s'explique, pour les premiers, par la baisse des allocations logement et de plusieurs prestations familiales, et pour les seconds, par la non-revalorisation des pensions et la hausse de la CSG.

■ **Dividende.** — Un rapport publié le 11 septembre par Oxfam révèle que « 32 entreprises, essentiellement américaines, réalisent des bénéfices exceptionnels pendant la crise, alimentant la fortune de leurs fondateurs et de leurs riches actionnaires alors même qu'une large partie de l'économie mondiale est encore à terre ». Ainsi, poursuit l'ONG, les 25 milliardaires les plus riches du monde ont vu leur richesse cumulée « augmenter de 255 milliards de

dollars » entre la mi-mars et la fin mai. Oxfam relève également que de nombreuses entreprises partout dans le monde « continuent de verser coûte que coûte des dividendes à leurs actionnaires, malgré des résultats en berne ». En France, 23 entreprises du CAC 40 ont décidé de verser des dividendes cette année, malgré les appels à modération du gouvernement. L'ONG réclame donc que les aides prévues dans le cadre de « France relance » soient conditionnées.

■ **Économie circulaire.** — Le plan de relance prévoit de consacrer 2 milliards d'euros à la recherche et au développement de l'hydrogène, présentée comme la source d'énergie propre du futur. Problème : elle est aujourd'hui produite à partir d'énergie fossiles ou d'électricité nucléaire. Pour contourner cet obsta-

cle, des agriculteurs, membres de la coopérative des Fermiers de Loué, ont signé cet été un partenariat avec l'énergéticien sarthois Qairios Energie. Les premiers cultiveront et fourniront au second du chanvre industriel destiné à la production « d'hydrogène vert » sur un site pilote en cours de construction. Cette initiative illustre de façon concrète ce que peut être l'économie circulaire puisqu'elle permettra de recycler la fiente de poule pondreuse qui sera répandue sur les champs avant le semis. A condition de ne pas concurrencer la culture vivrière (ce qui n'est pas le cas ici), le chanvre industriel possède, en outre, de nombreuses vertus : il demande peu d'eau et de soin et capte le CO2. Il peut également être utilisé dans de nombreux secteurs : le bâtiment, l'automobile, la papeterie, le textile, les cosmétiques...

Convention citoyenne pour le climat : comité Théodule ou « démocratie augmentée » ?

Lorsqu'un problème qu'il ne veut pas traiter se pose à l'État, la création d'un Comité Théodule pour l'enterrer en douce est une méthode éprouvée. Si c'est le cas, il faut reconnaître à M. Macron, en créant la « Convention Citoyenne sur le Climat » (CCC), d'avoir renouvelé le concept et fait les choses en grand.

Il faut alors se poser la question : cette CCC, était-ce un Comité-théodule.² ou doit-on réellement en attendre quelque chose ? Ces 150 citoyens, ont-ils contribué à lancer une véritable dynamique de lutte contre le réchauffement climatique, ou ont-ils été les « idiots utiles » d'un gouvernement qui se soucie de l'environnement comme d'une guigne ?

Commençons par trois remarques méthodologiques.

1. La CCC était constituée de « 150 femmes et hommes âgés de 16 à 80 ans, citoyennes et citoyens libres de toutes origines et professions, indépendants de tout parti ou influence, représentatifs de la société », sélectionnés par tirage au sort aléatoire. Enfin, presque aléatoire, car il fallait s'assurer que ce panel de citoyens représentât bien la diversité de la société ! A ce groupe était associée une cinquantaine d'experts. À raison d'un expert pour trois citoyens, on comprend bien que leur influence sur les débats de la CCC ne pouvait être nulle. Mais passons, il faut bien constituer un groupe et qu'il soit informé.

2. La CCC était orientée dans son travail par un cahier des charges très réducteur, avec une seule question : « comment réduire d'au moins 40 % par rapport à 1990 les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030, dans le respect de la justice sociale ? ». On voit tout de suite que, telle qu'elle était formulée, la question allait imposer des réponses purement techniques, et empêcher l'exploration des raisons pour lesquelles ces émissions de GES continuent à se développer. La CCC était sommée de travailler sur les effets, pas sur les causes. Il eût été plus judicieux de se demander ce qui, depuis 30 ans, empêche les États de développer des politiques écologiques vraiment efficaces. Mais le défaut des vraies questions, c'est qu'elles aboutissent à de vraies réponses, et que de celles-ci, l'État ne veut pas entendre parler.

3. Les travaux se sont déroulés autour de cinq thématiques : consommer ; produire et travailler ; se déplacer ; se loger ; se nourrir ; et d'une réflexion sur d'éventuels changements dans la Constitution. Dans chacune de ces thématiques, des « familles » de recommandations ont été identifiées. Par exemple, la thématique sur la consommation a considéré cinq familles de recommandations : l'affichage, la publicité, le suremballage, l'éducation, le suivi et le contrôle des poli-



Le chef de l'État reçoit les propositions de la Convention citoyenne, le 29 juin 2020.

tiques publiques environnementales. Les recommandations, à quelques exceptions près, sont raisonnables et intéressantes.

Tout ceci a représenté un gros travail, et il faut noter le sérieux et l'enthousiasme des participants. C'est d'ailleurs l'une des observations positives que l'on peut faire sur cette CCC : 150 citoyens pris au hasard, qui n'avaient pas de préoccupation environnementale majeure, ont abouti, une fois informés, à la conclusion qu'il y avait danger et urgence, et n'ont pas hésité à proposer des actions fortes voire impopulaires (parfois inapplicables en l'état) : contrôle de la publicité, réduction du temps de travail ou limitation de la vitesse sur autoroutes.

Un gros travail, mais inutile. La lecture de la liste des propositions provoque un fort sentiment de déjà vu : pour la plupart, elles sont sur la table depuis plus de 30 ans (le GIEC a été créé en 1988), et plus formellement depuis 2007, avec le Grenelle de l'Environnement, puis 2016 avec la COP 21. Ce qu'il faut faire pour réduire les émissions de GES, tout le monde le sait ; les méthodes, techniques et instruments pour y arriver sont connus. Voilà incidemment qui montre bien que les nombreux travaux réalisés en particulier par l'ADEME ⁽¹⁾, n'ont jusqu'à présent servi à rien, ou à presque rien. La CCC a d'ailleurs découvert que de nombreuses lois avaient déjà été votées sur ces sujets, pratiquement dans les termes qu'elle-même suggère, sans être jamais appliquées. Nous

en avons la démonstration : cette Convention citoyenne a été créée dans un but strictement politique ; il s'agit bien d'un Comité-théodule.² Et il en sera de ses recommandations comme de celles qui les ont précédées : dans le meilleur des cas, vote d'une loi destinée à ne pas être appliquée, voire inapplicable.

Bien sûr il y a des choses intéressantes dans ces travaux. Rappelons ce point positif : une fois informés, les citoyens « non-écologistes » comprennent et approuvent les changements - parfois douloureux - à apporter à leur mode de vie. C'est aussi une originalité de cette réflexion que de proposer des solutions à partir de la base, des actions au niveau des citoyens. En revanche il faut s'interroger sur certaines recommandations, dont on se demande comment elles ont pu passer le filtre des experts. Celles sur l'océan sont particulièrement farfelues : par exemple, considérer les baleines comme des « puits de carbone » est grotesque ; interdire (au lieu de réguler) les pêches profondes, n'a pas de sens. Les recommandations sur l'enseignement sont elles aussi pour le moins surprenantes : plutôt que de remettre à plat un système éducatif en faillite, elles proposent de lui rajouter une « éducation à l'environnement » (et non pas sur l'environnement) dont on voit mal les modalités et la finalité. Enfin celles traitant des réformes de la Constitution montrent à quel point l'écologie est mal comprise. Il y est question entre autres du « crime d'écocide », et d'une « loi qui protège les écosystèmes de la dégradation et de la destruction ». Qu'est-ce qu'un écocide ? Mystère, puisque rien dans le rapport ne définit un écosystème. Aucune précision n'est donnée, ce qui laisse la porte ouverte à toutes les interprétations.

En conclusion, et pour dire les choses crûment : l'État s'est fichu de nous. Les vraies questions, les blocages institutionnels sont ignorés, on ne touche pas aux pesanteurs politiques, diplomatiques, sociétales, économiques, philosophiques, qui sont les responsables de l'augmentation perpétuelle des émissions de GES. Et par conséquent rien ne devrait changer. Et comme les citoyens se sont librement exprimés, ils n'ont plus qu'à se taire et rentrer dans le rang. Merci qui ? ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, créée en 1991, est à l'origine de nombreux rapports d'alerte ou de propositions sur les effets du changement climatique, qui sont restés, pour la plupart, sans effet.

Le Liban, entre tragédie et espoir

Si le Liban suscite toujours autant d'émotion c'est qu'il est une entité à part au Proche-Orient, une entité dont il convient avant toute intervention de comprendre les ressorts.

Est-il besoin de rappeler que c'est à la France que le Liban doit son existence (1) ? Pour ce faire, il a d'abord fallu mettre fin par la force au rêve de grand royaume arabe porté par le prince hachémite Fayçal. Fait remarquable, le pays du Cèdre n'a jamais été conçu comme un pays chrétien mais comme un pays multiconfessionnel.

La France partie, dès 1958, le Liban a dû faire face au débarquement de troupes américaines, chargées d'endiguer une éventuelle vague révolutionnaire au Proche-Orient, après la révolution irakienne. Etranger à l'union entre la Syrie et l'Égypte, il se veut pleinement arabe et accueille largement les réfugiés palestiniens à partir de 1948, ceux-ci devenant aux yeux de certains un Etat dans l'Etat. Il s'ensuit une guerre civile qui ensanglante le pays de 1975 à 1989. Israël, la Syrie, l'Iran, l'Arabie Saoudite y montrent leurs muscles et leur capacité de nuisance. Enfin depuis 1989, le pays est en proie aux rivalités entre Saoudiens et Iraniens, tout en restant un pays d'accueil pour les réfugiés sy-



Le nouveau président du conseil libanais, Moustapha Adib.

riens comme il l'avait été pour les Arméniens et les Palestiniens.

Le Liban n'est cependant pas uniquement le réceptacle des conflits du Proche-Orient. Il est aussi, à travers son organisation communautaire, l'héritier de l'Empire ottoman. Ce système irrigue l'Etat au plus haut niveau puisque depuis 1943, le Président est chrétien maronite, le Premier ministre sunnite et le président du Parlement chiite, les Druzes s'efforçant de trouver leur place. Un système sans doute imparfait dont on mesure aujourd'hui les limites mais qui a permis une expérience unique de coexistence entre communautés religieuses. Le Liban est bien un message pour tout le Proche-Orient, comme l'avait compris le Pape Jean-Paul II.

Cependant ce système communautaire s'est mué en système d'accaparement, où chaque communauté se sert avant de servir l'Etat et à l'intérieur de chaque communauté chaque clan. D'où corruption, incompétence, gabegie et finalement tragédie.

Pourtant tout n'est pas perdu même si la tâche est immense : reconstruire tant l'économie que l'Etat. Mais il y a une réelle volonté de tous de faire vivre le Liban ? Il bénéficie d'une importante diaspora, toutes communautés confondues, prête à venir au secours du pays. Il nourrit en son sein une jeunesse, dont une partie au moins veut rénover en profondeur ce pays et dépasser le système communautaire ou confessionnel, quitte à bousculer les

hiérarchies religieuses. Une aspiration à la laïcité s'exprime au grand jour. Gare à ce qu'elle ne soit pas une menace pour les droits des minorités et en particulier pour les chrétiens. Le pays a des alliés dont la France, prête à parler à tous, Hezbollah compris.

Le Liban est à la croisée des chemins. Nul ne connaît l'avenir. Mais désespérer aujourd'hui serait criminel. ■

MARC SEVRIEN.

(1). La France administra les territoires actuels de Syrie et du Liban, dans le cadre d'un mandat de la SDN, et reconnut l'indépendance de l'Etat libanais dans ses frontières actuelles en 1944.

Les Faits majeurs

■ **Biélorussie.** – Svetlana Tikhanovskaïa ne désarme pas. Il y a quelques jours, l'opposante en exil a appelé la communauté internationale à sanctionner le gouvernement biélorusse et à enquêter sur les atteintes aux droits de l'homme commises depuis le scrutin présidentiel du 9 août 2020. Malgré les manifestations de ces dernières semaines, Loukachenko ne cède pas. Il a remanié les cadres des organes de sécurité et s'est assuré de l'assistance économique de Moscou.

■ **États-Unis.** – Bientôt la fin de l'épopée Trump ? Le Président est systématiquement devancé dans les intentions de vote. À 45 jours du scrutin, il doit de surcroît affronter deux nouvelles polémiques : le magazine *The Atlantic* a révélé qu'il avait traité les soldats américains morts lors de la Première Guerre mondiale de « losers » et une ancienne journaliste l'accuse de viol... *Last but not least*, l'historien Allan Lichtman, créateur en 1980 d'un système permettant de prédire le résultat de l'élection présidentielle (aucune erreur commise à ce jour !) annonce le sacre de Joe Biden.

■ **Royaume-Uni.** – Nouveau coup de froid entre l'UE et le gouvernement de sa gracieuse Majesté... Le contenu de la loi sur le Brexit contreviendrait en partie à l'accord conclu avec Bruxelles, notamment sur la très délicate question douanière nord-irlandaise. Boris Johnson assume cependant sa stratégie : l'objectif est de sécuriser le marché intérieur britannique et de préserver l'accord de paix de Belfast (1998). La Commission et le Parlement européen ont vivement critiqué ce qui constitue un reniement partiel des engagements de Londres envers l'Union.

Voix étrangères

■ **Avantage qualitatif.** On devrait revoir à la mi-septembre un premier ministre israélien et un chef de gouvernement arabe sur le perron de la Maison Blanche, réunis autour d'un président américain : Bibi Netanyahu, Mohamed ben Zayed al Nahyan et Donald Trump. Les Emirats Arabes Unis (EAU) sont le troisième pays arabe après l'Égypte et la Jordanie à nouer des relations diplomatiques avec Israël. Mais à quel prix ?

Le quotidien de la gauche israélienne, *Haaretz*, après avoir noté que l'accord n'avait suscité qu'indifférence au sein d'un public israélien, très sceptique sur le gouvernement de coalition et de plus en plus réservé sur la personne de Netanyahu, s'est fait l'écho de l'enquête à la « une » du *New York Times* du 4 septembre : « *Le dirigeant israélien aurait approuvé la vente d'armes*

aux EAU ». Un autre quotidien israélien, le *Yedioth Aharonoth* - dans les colonnes duquel l'ambassadeur des EAU à Washington avait publié il y a deux mois une libre opinion contre l'annexion d'une partie de la Cisjordanie, une première journalistique en Israël, pour obtenir gain de cause par l'accord finalement conclu -, avait déjà affirmé en août que le cabinet israélien avait donné son feu vert à la vente, suscitant des démentis de Netanyahu et de son allié Benny Gantz. Depuis la visite du secrétaire d'Etat américain Mike Pompeo, le 26 août, Netanyahu se tait. Les Etats-Unis garantissent à Israël le maintien d'un « avantage qualitatif » dans les armements par rapport aux Etats arabes. La vente de F-35 et de jets EA-12G Growler - le dernier clou électronique du brouillage de radars présenté au salon aéronautique de Dubaï en novembre 2019 - promise à Abou Dhabi annulerait cet avantage. Le 31 août, en visite à Abou Dhabi, le

gendre de Trump, Jared Kushner, conjointement avec le conseiller à la sécurité nationale d'Israël, a réaffirmé l'engagement américain de maintenir cet avantage tout en confirmant la vente d'armes aux EAU. Comment ? En dotant Israël d'armes encore plus sophistiquées ? Les EAU désormais alliés d'Israël n'ont-ils pas besoin de renforcer leur défense face à l'Iran ?

Il faut lire dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* du 29 août l'interview de l'ambassadeur d'Israël en Allemagne, Jeremy Issacharoff, qui lève le voile sur les discussions ouvertes par lui-même avec des diplomates émiratis à Washington dès 1994, donc au lendemain des accords d'Oslo : les EAU voulaient alors acquérir des F-15. Le Premier ministre Rabin avait donné son accord. Les discussions n'ont jamais vraiment cessé depuis 25 ans. Ou comment passer de la diplomatie secrète à la diplomatie publique.

YLM

Le prestige international de l'Inde, nourri par une civilisation spécifique, ne supporte pas la comparaison avec le pouvoir d'entraînement du projet d'hégémonie chinoise sur fond de mondialisation. Mais il ne faut pas négliger son apport dans une approche stratégique.

Entre Shiva et Confucius

PAR YVES LA MARCK.

Chine et Inde ont aujourd'hui pratiquement atteint l'égalité démographique à 1,44 milliard d'habitants. Dorénavant la population chinoise va décroître et celle de l'Inde continuer à croître. Pour autant le différentiel de puissance ne cesse de s'aggraver. Le PIB chinois est cinq fois supérieur à celui de l'Inde, de même son budget militaire. L'Inde est pourtant la cinquième puissance économique mondiale, une puissance nucléaire et spatiale, mais elle n'est jamais parvenue à obtenir un siège permanent au Conseil de Sécurité. La coalition des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du sud) a fait long feu.

En fait, la nation indienne dans son tréfonds ne nourrit pas d'ambition mondiale. Si elle veut renouer avec une histoire nationale prestigieuse, elle doit remonter très loin dans le temps, non seulement avant la colonisation britannique, mais encore avant la conquête musulmane, donc avant l'an 1500. C'est ce que le pouvoir actuel a néanmoins résolu d'entreprendre. Encore le 5 août dernier, le premier ministre Narendra Modi a posé la première pierre d'un temple dédié à Rama (1) à Ayodhya à la place d'une mosquée détruite le 6 décembre 1992 par un grand concours de population. La mosquée avait elle-même été édifée (en 1527) sur les ruines d'un temple hindou. Retour donc à l'origine.

Faiblesse stratégique. Si l'événement s'inscrit dans une suite de mesures visant à limiter l'influence musulmane en Inde, il doit aussi être analysé dans la perspective des relations sino-indiennes. Il y a un an, le 5 août 2019, New-Delhi mettait fin à l'autonomie du Cachemire, le seul Etat majoritairement musulman de la fédération indienne. Or le Cachemire marque une ligne frontalière disputée non seulement avec le Pakistan mais aussi avec la Chine qui en occupe une partie. Une route de la soie majeure entre Chine et Pakistan passe par ces zones contestées. New-Delhi se refuse obstinément à entrer dans le grand dessein chinois. Non contente de modifier le statut du Cachemire, il en a en octobre détaché la partie orientale, le Ladakh, encore connue sous le nom de « petit Tibet » ou de « Tibet occidental », revenant ainsi sur le traité de 1842. De façon générale, la Chine avait de son côté déclaré qu'elle ne reconnaissait plus aucune des frontières arrêtées avec l'empire britannique. Il ne s'agit plus ici de l'autonomie du grand Tibet, mais du contrôle des hauteurs de l'Himalaya qui courent sur plus de 3500 kilomètres depuis le Pakistan jusqu'à la



Narendra Modi s'adresse à la nation lors des cérémonies d'anniversaire de l'indépendance de l'Inde (août 2014).

Birmanie. Les incidents ne sont pas rares bien que personne ne cherchât à rééditer la guerre de 1962. Le dernier, le 15 juin dernier, (20 morts indiens) a précisément éclaté au Ladakh ! Les « Rafale » indiens y ont fait face aux chasseurs chinois.

Côté mer, les perspectives ne sont pas meilleures, Pékin ayant réussi à s'allier le Sri Lanka, à prendre pied aux Maldives, tout en installant une base permanente à Djibouti. Le concept d'Indo-Pacifique, conçu tardivement par Obama – avec l'Australie et le Japon auxquels la France, puissance pacifique, s'est associée – ne fait qu'essayer de répondre à la prise de contrôle de l'Océan indien par la Chine, bientôt rebaptisé océan sino-indien.

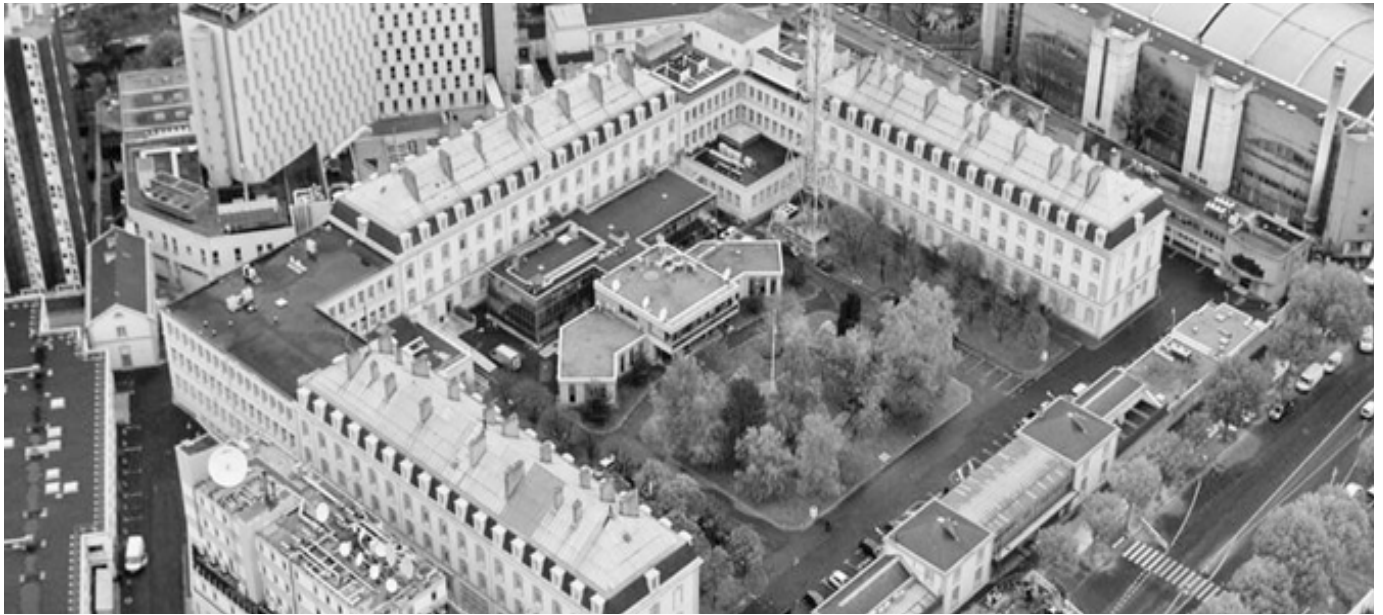
L'Inde indépendante avait su trouver dans son héritage culturel et spirituel les fondements de ce que l'on a appelé le non-alignement. C'était en effet une sorte de renoncement, d'ascèse, pour mieux être soi. Les non-alignés représentèrent bientôt la majorité des Etats-membres des Nations unies, leur donnant un volant d'influence inégalé. En quoi le retour en force de l'hindouisme dans la politique de New-Delhi peut-il en appeler au reste du monde ou au moins à son

environnement régional et contrer le grand dessein chinois ? Comment l'Inde peut-elle s'affirmer le « gourou du monde » ?

Force spirituelle. Modi a ouvert le pays aux investissements chinois. La Chine est le premier partenaire commercial de l'Inde. Le premier ministre est confiant que l'Inde est trop différente pour que l'impact économique se double d'un effet politique ou social. L'hindouisme, comme l'islam, s'accommode naturellement du commerce. Leur expansion a suivi les courants d'échange. C'est moins le cas de la Chine. Ses produits ne véhiculent pas vraiment une philosophie ou un mode de vie que le reste du monde voudrait adopter. Ce peut être le calcul réfléchi de Modi et de ses partisans, convaincus que leur spiritualité ignore les frontières. Comme dans le passé, hindouisme (ou brahmanisme) et bouddhisme n'entretenaient pas de guerre de religion (contrairement à leur relation à l'Islam). Ils se combinent à travers une multiplicité d'écoles et prolifèrent grâce à l'absence de dogmes.

Multiforme, l'Inde tire de sa faiblesse, de son éclatement, proche d'un certain chaos, une force d'attraction. Homogène, ethniquement et politiquement, centralisée, la Chine, en dépit d'une répression acharnée et de transferts de populations (la majorité de la population de Lhassa n'est plus tibétaine), sait qu'elle demeure toujours sous la menace de résurgence de mouvements spirituels spontanés, bien sûr au Tibet, mais plus généralement comme on l'avait vu dans l'épisode de Falung Gong. Le bouddhisme dans toute l'Asie du sud-est et dans les pays mongols demeure une limite informelle à l'emprise de Pékin, sur le long terme plus redoutable que les mouvements démocratiques comme celui de Hong-Kong. Il y a une perméabilité certaine avec le renouveau religieux dont Narendra Modi s'est fait le chantre. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, ses manifestations de piété ne s'adressent pas qu'à son propre groupe. Ils sont compris dans toute l'Asie. La « spiritualisation de la matière » incarnée par l'Inde va-t-elle l'emporter à terme sur la « matérialisation de l'esprit » incarnée par la Chine, comme l'exprimait il y a plus d'un demi-siècle Dominique de Roux ? En tout cas, cela reste une des clés de compréhension de la relation sino-indienne. ■

(1). Comme le nom des souverains thaï, actuellement Rama X.



Le siège de la Direction Générale de la Sécurité extérieure (DGSE), boulevard Mortier à Paris. Le monde des « honorables correspondants » et des officiers traitants travaillant à l'étranger laisse progressivement la place à l'exploitation des sources ouvertes, accessibles depuis la France (photo DR).

Où en est le renseignement français ?

Un article d'Alain Juillet

Nous poursuivons notre enquête sur les questions de défense (1) avec un article d'Alain Juillet sur l'état du renseignement. Alain Juillet possède une expérience unique dans ce domaine : après avoir commencé sa carrière comme officier parachutiste, il a alterné les fonctions de renseignement et celles de chef d'entreprise. Il fut directeur du renseignement à la DSGSE. C'est au titre de cette double compétence qu'il a notamment été Haut responsable en charge de l'intelligence économique auprès du Premier ministre.

De tous temps, le renseignement a été un élément majeur de la réussite dans les conflits de tous ordres. Aujourd'hui il est essentiel dans la compétition économique qui devient, pour para-phraser Clausewitz, la poursuite de la guerre militaire ou le complément du combat politique par d'autres moyens. L'information est le sang de l'entreprise disait Akyo Morita, fondateur de Sony.

A l'heure où la croissance exponentielle des données disponibles et de leur stockage donne accès à des volumes d'informations inimaginables il y a quelques années, il n'est plus possible de n'utiliser que l'intuition et l'expérience pour construire des stratégies gagnantes. Pour répondre à la demande, l'Etat doit imaginer des organisations de renseignement adaptées aux besoins, aux moyens disponibles et à leur environnement.

L'histoire des peuples les rend plus ou moins sensibles à ce type de pratique. Depuis Sun Tsu et son célèbre traité

sur l'art de la guerre écrit 600 ans avant JC, tout Chinois sait que le renseignement est un élément essentiel pour gagner. Chez les Anglais la pratique du renseignement fait partie des gènes de l'élite depuis la reine Elizabeth I. Les meilleurs des grandes universités le choisissent en priorité, devant les affaires étrangères puis le commerce international. Chez les Américains, avant la deuxième guerre mondiale, on n'en faisait pas officiellement, car contraire à la morale. Depuis les choses ont bien changé car ils sont devenus les champions du monde des écoutes et interceptions en tous genres au nom du *God bless America*, vision messianique qui autorise tout, si c'est pour leur juste cause. Les Russes, qui ont développé le renseignement intérieur pendant les années de communisme, ont découvert progressivement son importance pour la recherche scientifique et valorisent depuis près d'un demi-siècle ceux qui le pratiquent.

Les élites françaises ont

toujours du mal à reconnaître les mérites et l'utilité de ce métier de voyous fait par des seigneurs, comme le définissait le général Runge, chef du 2^e bureau allemand pendant la première guerre mondiale. Ils s'en méfient d'autant plus que les renseignements fournis peuvent battre en brèche leurs analyses brillantes mais trop souvent éloignées de la réalité du terrain. Il a fallu attendre les années 1990 pour que Pierre Joxe, ministre de la Défense, valorise cette activité dans nos Armées, et que l'intelligence économique commence à se faire une place dans l'Etat. Quand James Bond a ouvert avec la Reine les jeux olympiques 2017 à Londres, les Français regardaient encore OSS 117 et commençaient, heureusement, à découvrir le Bureau des légendes...

L'arrivée des nouvelles technologies et du big data dans le cyber espace ont bouleversé nos capacités de recherche et d'acquisition de données. Le développement rapide du numérique et de l'intelligence

artificielle font évoluer nos modes de traitement des informations. Au-jour'd'hui tout commence par l'exploitation des sources ouvertes, accessibles à tous, qui représentent 95% des informations disponibles. Avec des outils adaptés, on peut y trouver la plupart des éléments nécessaires pour en faire l'analyse. Les réseaux d'honorables correspondants et d'agents pilotés par des officiers traitants, qui étaient dans le passé le cœur d'un service de renseignement, sont passés aujourd'hui en deuxième niveau, utilisés pour préciser quelque chose ou remplir un vide dans le recueil des données utiles. Cette inversion du processus, débutée aux Etats-Unis puis reprise par la plupart des grands pays, présente l'avantage de remplacer le risque opérationnel des agents sur le terrain par l'utilisation de techniques incorporées réalisées depuis l'extérieur. Cette volonté de prévention du risque amène d'ailleurs certains à sous-traiter des actions problématiques à des sociétés

privées.

Mais la meilleure machine ne remplace pas l'analyste avec son expérience et sa capacité intuitive, comme on l'a vu dans les échecs et les erreurs d'appréciation de situation de ces dernières années. Le lancement des printemps arabes pour favoriser la mise en place des Frères musulmans, considérés à l'époque comme modérés, en est un triste exemple. C'est pourquoi il faut préserver un équilibre entre l'approche toute technologique et celle plus traditionnelle consistant à sentir le terrain.

Un changement d'axe majeur est intervenu avec la priorité donnée aux Etats-Unis, depuis la chute du mur de Berlin, et en Chine au renseignement économique. S'inspirant des pratiques russes et de la réussite japonaise après la deuxième guerre mondiale, la plupart des grandes puissances, tout en maintenant leurs capacités de renseignement militaire et géopolitique, ont résolument décidé de contribuer à la compétitivité de leurs secteurs stratégiques. Abolissant la frontière entre affaires publiques et privées, elles ont directement ou indirectement contribué à un pillage organisé d'entreprises européennes performantes et à des attaques contre celles ciblées pour leur position concurrentielle. Cette recherche d'informations défensives et offensives se double d'une guerre de l'information utilisant les techniques de l'influence dont les fake news ne sont qu'une petite partie émergée de l'iceberg, car il faut y ajouter les lobbies et les pressions étatiques. La volonté américaine d'empêcher le gazoduc Nordstream II entre la Russie et l'Allemagne pour nous vendre son gaz de schiste et aider l'Ukraine en est un bon exemple. Il ne fait aucun doute que dans la guerre économique que se livrent les Etats-Unis et la Chine nous sommes le rôle de vassal de l'un et la cible de l'autre. En dépit de nos protestations, si nous ne mettons pas en place des systèmes de défense économique, ils feront tout pour récupérer ce qui les intéresse et freiner nos volontés de développement.

La politique française a longtemps préféré la lutte

contre le terrorisme et les prises d'otages qui est plus valorisante média-tiquement face aux électeurs. Nous allons vivre encore un certain temps avec le risque réel des attentats individuels et celui, plus incertain, d'un attentat structuré par des équipes venues d'ailleurs. Mais si l'émotion reste intacte, son impact essentiellement médiatique ne change pas les habitudes d'une population mithridatisée. Parallèlement, le cyber terrorisme, qui prend son envol et va compliquer la vie des entreprises et des Etats, paraît bien éloigné des préoccupations quotidiennes des Français en dépit de son impact réel sur le tissu industriel et territorial.

Débarassé de cette contrainte terroriste qui mobilisait à l'excès ses services, la France commence à se doter de moyens techniques et humains de renseignement économique et de coordination interministérielle pour répondre aux menaces. Mais l'intelligence économique et stratégique est encore loin d'un niveau satisfaisant tant pour sa pratique dans les PME que de son enseignement dans les grandes écoles. Son pilotage, repris par Bercy, permet une meilleure coordination entre les différentes directions du Ministère de l'économie et des finances, mais ne règle pas le problème de la coordination en interministériel quand son apport en capacité d'anticipation concerne la plus grande partie du gouvernement, comme on l'a vu dans la crise du Covid. A l'heure du développement de la régionalisation, l'intelligence territoriale pilotée par les préfets est une piste qu'il convient de développer en relais de l'action centrale. En Allemagne, où il n'y a pas d'échelon central, c'est au niveau des *Länder* que l'on trouve la plus grande efficacité dans la défense et l'accompagnement des entreprises. Il est vrai, comme disait Christine Lagarde, qu'ils chassent en meute quand nous sommes trop souvent les champions de l'effort solitaire.

Dans notre pays, l'orientation générale est donnée aux différents services de renseignement par l'Etat qui nomme les responsables. Dans le renseignement intérieur, ce sont des professionnels issus du mi-

nistère de l'intérieur, experts en police et en organisation. Dans le militaire, ce sont des hauts gradés expérimentés qui ont évolué dans la mouvance et savent ce qu'attend le ministère de la défense. A la DGSE, qui dépend du ministère de la défense mais rend compte essentiellement à l'Elysée, le poste est tenu depuis de nombreuses années essentiellement par des diplomates de haut rang qui agissent en complément de la politique menée par le ministère des affaires étrangères et la cellule diplomatique de l'Elysée. Dans ce cadre, la géopolitique et l'antiterrorisme ont été prioritaires au détriment de l'économique, avec toutes les conséquences pour notre futur. Par ailleurs les diplomates, évoluant dans un environnement étranger, se méfient souvent des services qui créent des problèmes en faisant du renseignement noir auprès des opposants. C'est pourquoi on privilégie les contacts officiels avec les services homologues au risque d'être désinformé.

En cyber renseignement comme en cyber-guerre il faut éviter de s'éparpiller car les experts sont rares, le matériel coûte cher et doit être régulièrement modernisé. Par ailleurs la cyber guerre englobe deux approches différentes (officielle et secrète) qu'il faut différencier. Au-delà de la préservation de la taille et de l'intérêt spécifique d'un service, la question reste posée d'une NSA ou d'un GCHQ à la française qui regrouperait une partie de la direction technique de la DGSE, l'ANSSI et les services de cyber-recherche des autres ministères. Ceci permettrait de recentrer les services sur l'analyse et l'action, comme le font la CIA, le MI6 ou le MI5, et d'optimiser les investissements.

Depuis vingt ans la France a pris conscience de son retard et augmente régulièrement ses budgets de renseignement pour répondre aux besoins croissants de l'Etat, comme le montrent les deux derniers livres blancs de la Défense. Le Parlement en contrôle l'utilisation, ce qui était indispensable pour éviter les dérives. Il reste à repenser et réorganiser l'ensemble pour s'adapter aux nouvelles réalités en évitant le système en silos, caracté-

ristique de nos ministères. Après des périodes difficiles, où certains chefs de services court-circuitaient la coordination du renseignement pour avoir un contact direct avec la Présidence, il y a eu récemment des progrès dans les échanges et les relations, mais nous sommes encore loin de l'unité américaine ou anglaise qui doit être le but.

Une chose est sûre, dans tous les secteurs de la compétition mondiale le renseignement demeurera essentiel pour anticiper et réagir. C'est à l'Etat de fixer le niveau d'efficacité souhaité dans l'intérêt général et d'en imposer la mise en œuvre pour construire l'avenir. ■

ALAIN JUILLET,

Président de l'Académie de l'intelligence économique

(1) Voir *Royaliste* n°1181 du 13 janvier 2020. et n° 1192 du 15 juin 2020.

Le renseignement français

Les principaux services du renseignement français dépendent de trois ministères. La Direction du Renseignement Militaire (DRM), qui est chargée du renseignement tactique et stratégique sur les théâtres d'opérations présents et futurs, relève de l'Etat-Major des Armées, alors que la Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense (DRSD), chargée de la sécurité du personnel, des informations, du matériel et des installations sensibles, et la Direction Générale de la Sécurité Extérieure (DGSE), chargée de l'espionnage et du contre-espionnage à l'extérieur du territoire national, qui travaille avec le ministère des Affaires étrangères, les services du Premier ministre et de la Présidence, relèvent directement du ministère des Armées. La Direction Centrale du Renseignement Intérieur (DCRI), chargée du contre-espionnage et de la lutte antiterroriste dépend du ministère de l'Intérieur. Le ministère de l'Action et des Comptes publics gère le Traitement du Renseignement et de l'Action Contre les circuits Financiers clandestins (TRACFIN), chargé de la lutte contre la fraude, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, et la Direction Nationale du Renseignement et des Enquêtes Douanières (DNRED).

Ces six services sont pilotés par le préfet Laurent Nunez, coordinateur national du renseignement et de la lutte contre le terrorisme, installé à la Présidence de la République. Les six services et le coordinateur participent au Conseil National du Renseignement, créé en 2008, qui est présidé par le Président de la République et le Premier ministre. C'est une des formations spécialisées du Conseil de Défense et de Sécurité Nationale qui fixe les objectifs et coordonne la politique de sécurité et de défense. ■

ERIC CEZEMBRE.

Michel Goya : s'adapter pour vaincre

Le nouvel ouvrage de Michel Goya, colonel des troupes de marine et enseignant-chercheur, a pour thème le changement dans les Armées, à partir de plusieurs exemples historiques : l'Armée prussienne après Iéna et jusqu'en 1870, l'Armée française en 1914-1918, la Royal Navy au XXe siècle, la prise en compte de l'atome pendant la Guerre froide, la Guerre d'Algérie, l'US Army et la guerre moderne.

Tout conflit a pour première victime le plan préétabli. Sauf supériorité écrasante comme lors de Première Guerre du Golfe, les organisations militaires doivent s'adapter rapidement aux nouvelles formes de conflit ou rencontrer l'échec voire la défaite.

Le premier obstacle est « l'inertie consciente » : les insuffisances du modèle de défense sont parfaitement visibles mais réagir impliquerait des changements inacceptables par les acteurs qui préfèrent se réfugier dans le déni. Il faut une réelle imagination politique pour dégager un chemin d'innovation qui ménage les équilibres de la société à défendre. C'est ce que sut faire la Prusse, d'abord réticente à mobiliser le peuple, et que ne sut pas faire la Troisième République.

Le second obstacle est le conflit entre armes, la « guerre du bouton », qui entraîne doubles et stratégies parallèles, comme entre Marine et Armée américaines dans la guerre du Pacifique. Le summum est at-



Le colonel Goya, spécialiste de l'histoire militaire et de l'analyse des conflits.

teint quand une arme s'érige en féodalité porteuse d'une doctrine maintenue malgré l'échec, comme le bombardement stratégique durant la Seconde Guerre mondiale, inspiré des thèses de Douhet, dont la contribution n'a jamais été évidente et qui absorba jusqu'à la fin hommes et moyens.

Le troisième obstacle est la tendance à faire entrer les moyens nouveaux, y compris le nucléaire, dans les anciennes doctrines, ou à préparer, non le conflit qui vient mais celui qu'on aimerait livrer. C'est ainsi que

l'Armée américaine se refuse à envisager en tant que tel le conflit non conventionnel.

S'ajoute un piège récurrent, la tendance à concevoir les stratégies à partir des moyens que l'on possède ou que l'on aimerait déployer. Et ce dans un environnement en permanente évolution où défis et missions sont multiples et changeants.

Lever ces obstacles exige volonté, temps, argent, et coûte des vies. La France les aura-t-elle ? Une prise de conscience s'opère : nos armées, habituées à s'engager avec une supériorité technique qui excluait l'échec majeur, envisagent à nouveau le combat de haute intensité. Mais l'objectif d'un budget de défense de 2% du PIB est, pour cela, gravement irréaliste.

Sauf à jouer les utilités quelque part aux lisières du champ de bataille, on ne peut s'engager dans un combat de haute intensité que si l'on peut accepter de perdre une partie de ses atouts majeurs sans cesser d'être redoutable. La dissuasion nucléaire garde son entière validité, mais

ne protège que du nucléaire ou d'une menace directe sur notre territoire. Nombre d'exemples cités par l'auteur montrent des organisations militaires s'adaptant et gagnant mais à un coût excessif, tant en moyens qu'en vies humaines. La France a-t-elle la marge de sécurité qui lui permette de se tromper et de corriger ses erreurs ? A-t-elle les laboratoires d'idées et d'expériences que l'auteur juge indispensables ?

Disons-le : dans l'état actuel ou prévisible des relations internationales, avec un budget de défense à 2% du PIB on sort de la misère, à 2,5% on comble les lacunes capacitaires de l'existant, à 3% on commence à pouvoir envisager d'agir face à un adversaire sérieux, à être autre chose qu'un appoint au sein d'une coalition. Le premier obstacle à la réforme est peut-être la religion des 2% du PIB à laquelle adhèrent trop de nos chefs militaires. ■

ERIC CEZEMBRE.

Michel Goya. S'adapter pour vaincre. Comment les armées évoluent, Perrin 2019.

Dans les revues

■ **Etudes**, n° 4274 - sept. 2020. - Dans un article court mais dense intitulé « L'Etat à l'âge de la crise sanitaire », Nicolas Rousset pose la question des effets du Covid-19 sur la démocratie. Alors que cette pandémie a tout bouleversé, il constate que seul l'Etat ne s'est pas effondré. Ce retour de l'Etat « hobbsien », capable de « surveiller et punir », mais surtout de garantir et de coordonner les services publics, s'est accompagné d'un redéploiement de l'Etat providence, qui a su trouver « l'argent magique ». Il a aussi montré une face « kantienne », avec un impératif catégorique animant les personnels sanitaires, qui ont su séparer « l'ordre de la revendication » causé par deux décennies de « politique du chiffre » de « leur » « surmoi » d'agent de l'action publique, garant du bien collectif ». En revanche, l'Etat

s'est « mis à nu du point de vue politique : il est fort, mais il est devenu visiblement faillible ». Il ne peut plus être assuré d'un coefficient de confiance, « à l'heure où chaque citoyen peut juger « en direct » de ses erreurs et demander des comptes. Cette demande de transparence peut avoir des effets bénéfiques. Elle constitue une régression, « un retour à une époque prépolitique », si on cherche un coupable plutôt qu'un responsable », alors que la dissociation du politique et du judiciaire a été une des grandes conquêtes de l'histoire parlementaire. C'est justement de notre capacité à surmonter « la faillibilité impardonnable de l'Etat », à restaurer la confiance, que dépend l'avenir de notre démocratie.

■ **Sensibilités**, n° 7 - août 2020. (anamosa.fr). - Les mécanismes institutionnels et politiques ne suffiront pas à restaurer cette confiance, sans prise en considération du rôle des affects, alors

que la sphère publique est aussi une « bulle affective ». C'est à la rencontre de cette « chair du politique » que nous invite la revue *Sensibilités*, pour combler les lacunes de la réflexion sur l'intrication entre raison et émotion. Il y a en effet une « assignation sociale des formes de sensibilité politique. Les sentiments des élites sont « nobles ». Ceux du peuple sont excessifs, incontrôlables et « incompatibles avec une structuration rationnelle et avec une règle collective ». De là découle la nécessité pour le politique, afin de maintenir la nécessaire rationalité, d'établir une coupure avec les émotions du groupe, de recourir à une forme limitée de démocratie et à la délégation. A rebours de cette perspective, des études consacrées, par exemple, à des groupes de femmes dans les années 70, à la commémoration de Mussolini, à Nuit Debout ou à « l'expérience sensible de la politique chez les enfants » à l'occasion de la « PréZiZidentielle

de 2017 » révèlent « les infinies vibrations et incandescences qui font toute la chair du politique ». Nous invitons ceux que rebute le ton universitaire de cette publication bien imprimée, à découvrir les belles photos de l'ouvrier photographe Serge d'Ignazio qui a suivi toutes les manifestations des Gilets jaunes.

■ **Le Matricule des anges**, n° 215 - juillet-août 2020. « Paul Nizan dans l'éclat du combat ». - Paul Nizan continue de susciter une ferveur qui doit, à notre avis, plus à l'affect qu'à la rationalité. L'œuvre de cet « écrivain enragé », communiste professionnel, est certes éminemment politique, mais elle contient aussi des « pages enchantées ». Le dossier permettra à ceux qui ne cessent de relire « Antoine Bloyé », et à ceux qui vont s'empreser de le faire, de mieux comprendre les ressorts de la révolte viscérale de ce « jeune homme en colère » mort sur le front à 35 ans.



par Gérard Leclerc

Sur la fin du *Débat*

La décision prise par Pierre Nora et Marcel Gauchet de mettre fin à la parution de leur revue *Le Débat* constitue un événement intellectuel, dont on peut, d'ores et déjà, mesurer la portée. Elle est justifiée, en effet, par un diagnostic de civilisation et de culture. Sans doute, les responsables de la revue concentrent d'abord leur attention sur l'évolution du champ intellectuel. Mais ce faisant, ils désignent en même temps ce qui intervient dans le domaine de la société en général et de la politique en particulier. Si l'existence d'une instance de culture générale est aujourd'hui problématique, c'est parce que la dynamique de l'époque lui est défavorable, même si les causes du phénomène sont complexes. L'individualisme contemporain y a largement sa part, mais il s'appuie aussi sur l'outil informatique. Marcel Gauchet observe que « *le papier donne un poids dans la circulation des idées collectives que le numérique ne donne pas* ». La raison en est mystérieuse. On aurait pu parier en faveur de l'aide puissante à la réflexion commune qu'apporterait cette extraordinaire mise à disposition de toutes les données de la mémoire humaine. Force est d'admettre qu'elle est d'usage le plus souvent exclusivement privé et qu'elle enflamme la lutte des egos dans des matches où l'invective est reine, avec le seul souci d'abattre la cible.

Autre paramètre, celui proprement politique, avec l'affrontement des nouvelles radicalités « sourdes à l'argumentation, à la discussion, à la raison » (Pierre Nora). Marcel Gauchet précise : « *Des segments du féminisme, de l'écologie, de l'animalisme, du décolonialisme. Ce sont des radicalités d'attitude ou de posture, plutôt que des réalités théoriques (...) le débat d'idées est évacué au profit des excommunications morales.* » J'apporterais, pour ma part, un correctif à cette remarque, parce que la montée de ces radicalités est accompagnée théoriquement par un vaste courant universitaire, où l'on ne peut que discerner une contamination américaine. La surchauffe idéologique qui atteint Sciences Po Paris est largement tributaire de la production et du climat importés d'Outre-Atlantique. Et si l'on peut récuser la pertinence des travaux d'une « philosophie devenue folle » (Jean-François Braustein) (1), il n'empêche qu'ils s'ordonnent dans des constructions qui se veulent rationnelles. Gender studies, animal studies, bioéthique commandent désormais les orientations majeures d'une pensée dont nous n'avons pas fini de ressentir les conséquences.

Il est possible que nous retrouvions un équivalent de ce qu'en son temps Raymond Aron appelait l'« opium des intellectuels », c'est-à-dire un composé propre à provoquer l'ivresse en même temps que des rhétoriques sûres d'elles-mêmes. Ce qui n'est d'ailleurs pas incompatible avec des mouvements d'opinion parallèles « où l'on se contente d'asséner des affirmations dont la véhémence vaut preuve ». De ce point de vue, nous sommes particulièrement gâtés en ce moment, avec des indigénistes dont l'anti-racisme s'inscrit dans l'obsession racialiste et des écologistes en plein délire.

On pourrait plaider, dans une telle configuration, pour un réengagement du *Débat*, afin de dissiper les miasmes du nouvel opium et tenter d'introduire un peu de bon sens dans le jeu politique. Mais Pierre Nora et Marcel Gauchet se heurtent à une difficulté considérable. Ils ne sont plus audibles, parce que

leur langage n'est plus compris, non seulement par l'opinion courante mais aussi auprès des élites qui sont devenues proprement « incultes ». Pierre Nora n'a pas de mal à le montrer : « *Pour commencer l'effondrement du niveau scolaire : comparez l'enseignement primaire d'hier et d'aujourd'hui. Il s'agissait, autrefois, d'abord d'apprendre ; il s'agit, aujourd'hui de vivre ensemble. Dans l'enseignement supérieur, tout professeur vous dira que la licence d'aujourd'hui est du niveau du bac de naguère...* » Marcel Gauchet renforce la démonstration, en indiquant comment les élites sont désormais éloignées de toute culture générale, au profit « *de savoirs opératoires qui enferment leurs professionnels dans leurs compétences à chacun* ».

Dès lors le beau projet du *Débat* d'il y a quarante ans a volé en éclats, avec « *son mélange d'attachement aux humanités, de rapport civique à la politique et d'une intégration aux sciences humaines* ». Pierre Nora est persuadé, à juste titre, qu'il s'agit là d'une tradition propre à l'esprit français en ce qu'il a de meilleur. Son effacement ne se séparerait pas d'une mutation générale de civilisation, avec « *le début de la fin des hiérarchies et des encadrements, famille, Église, partis, syndicats* ». J'ajouterais pour ma part une dernière touche à ce tableau pessimiste, mais elle est cohérente avec le constat de disparition de la culture des humanités. C'est une autre conception du monde qui tend à s'imposer, avec des idéologues qui tirent les conclusions du désenchantement de la pensée, à l'instar d'un Yuval Noah Harari qui entend nous asséner un discours conclusif de l'histoire du passé (2). La science et la technique ne sont plus maîtrisées par la sagesse raisonnable et l'intelligence se trouve en danger d'être découplée de la conscience.

On dira que c'est un motif de plus pour ne pas baisser les bras. Telle n'est pas l'intention de Pierre Nora et de Marcel Gauchet. La revue, instrument de dialogue, n'est plus possible, puisqu'il n'y a plus les conditions qui existaient aux origines du *Débat*. Il va leur falloir trouver d'autres moyens d'intervention. Ils poursuivront la publication de leur collection d'essais chez Gallimard en l'adaptant aux nécessités du présent. Plus que jamais, il faut continuer le combat pour que le « nouveau monde » qui se profile ne ressemble pas trop à un cauchemar. Le *Débat*, au cours des quarante années d'existence a tenté, non sans succès, de comprendre ce qui s'était passé avec la chute du mur de Berlin et l'effondrement du monde soviétique. Ce fut le processus de la mondialisation, du choc des civilisations, de la montée de l'islam, de l'expansion de l'économie financière et de l'explosion du numérique. Nous ne sommes pas encore sortis, bien au contraire, de tous ces problèmes. La nouvelle période qui s'ouvre impose d'autres problématiques. Il faudra rassembler toutes les intelligences aguerries pour répondre à tous ces défis qui fondent sur nous. ■

(1). Cf *Royaliste* n°1151 du 24 septembre 2018, « Le genre, l'animal et la mort. »

(2). Cf *Royaliste* n°1132 du 13 novembre 2017, « Une gnose pour le troisième millénaire ? »

Les citations de Marcel Gauchet sont tirées de son entretien à L'Obs du 3 septembre 2020. Celles de Pierre Nora sont tirées d'un entretien au Figaro du 3 septembre 2020.

Pourquoi le port du masque est-il autant politisé ?

Le défilé des mesures amendant l'utilisation du masque en ont fait un véritable feuilleton de l'été. Les anti-masques ont manifesté le samedi 29 août dernier à Londres, Berlin, Paris et outre-Atlantique. Qu'est-ce qui justifie le refus de porter le masque, alors que son efficacité est largement prouvée ?

Beaucoup de personnes qui le portent assidument s'interrogent et à la longue s'emportent contre ceux qui adoptent une attitude dilettante - certains diraient même égoïste - envers le port du masque (plus ou moins) obligatoire sur le territoire français. Pourquoi le mettre seulement quand ça les arrange, pour rejeter la responsabilité, une fois infectés, sur les autres ? Je voudrais avancer ici quelques idées qui permettront d'expliquer (mais non de légitimer) de telles comportements (1).

Une gestion de crise schizophrénique. L'attitude changeante du gouvernement vis-à-vis de la crise sanitaire n'a pas assez inspiré confiance dans les mesures qu'il préconisait. S'agissant du masque, il n'y a pas eu d'information claire sur son importance, on n'a pas dit si les stocks étaient suffisants pour permettre son usage généralisé, dans quels endroits il était utile, à partir de quel âge, quels modèles étaient autorisés, etc. Les indications données étaient tellement contradictoires que les autorités ont perdu très vite tout crédit dans l'opinion.

On a, à juste titre, mise en cause l'incompétence de notre classe politique, mais elle a été suffisamment soulignée pour qu'on ne revienne pas sur les errements de nos politiciens actuels ou passés. Dans les faits, le gouvernement français n'était pas préparé à faire face à une crise sanitaire de cette ampleur. Ce qui a surtout manqué, c'est un porte-parole unique, compétent, cohérent et clair ; une perle-rare de nos jours, mais pas introuvable. Rôle central dans la communication de crise, ce poste ne devait surtout pas être confié à un politicien (même aussi obscur que Jean Castex avant sa nomination à Matignon), dont le capital de confiance ne pouvait être que faible aux yeux de la population. Le risque étant que le masque devienne un symbole de ralliement, ou à l'inverse d'hostilité, à tel ou tel dirigeant politique. C'est le piège dans lequel sont tombés les États-Unis, où de nombreux électeurs ont suivi l'exemple douteux et aléatoire de leur président. Et les médias américains (*Fox News* en particulier) d'en rajouter une couche en disant « *qu'il est important d'écouter les décideurs élus, et non la bureaucratie médicale* » (2). Avec le résultat que l'on connaît.

Mais les anti-masques ne sont pas de simples opposants politiques. Ils refusent le masque parce qu'il met en cause leur identité même.



La menace n'est pas identitaire, mais les restrictions le sont. Les anti-masques se présentent d'abord en effet comme des défenseurs des libertés individuelles contre des restrictions imposées par l'Etat. Certains vont même jusqu'à voir dans ces restrictions un véritable complot contre les libertés publiques, et il n'est pas étonnant de les voir manifester auprès d'autre « complotistes », comme les antivaccins. Peut-on expliquer cette réaction par la nature même du virus ? Oui, sans doute. Généralement, quand un pays se trouve confronté à une menace, celle-ci a un visage et une identité, elle a souvent les traits d'un envahisseur ou d'une puissance étrangère. La population se soude, se rassemble durablement contre un danger, certes ennemi, mais semblable à elle, et elle accepte la discipline collective induite par la lutte contre cette menace. Dans la crise actuelle, rien de tout cela n'est applicable. Le virus n'a pas d'identité, il ne menace pas la nôtre. Alors que les restrictions qu'il impose, elles, sont restrictives de libertés et donc d'identité. Comme elles sont imposées par l'Etat, le résultat est un sentiment d'autoritarisme injustifié.

Ce sont là deux thèses majeures mises en avant dans les micro-témoignages que nous servent chaque jour les journaux télévisés, sans d'ailleurs prendre le temps de les analyser ou de les développer. Deux thèses qui tendent à culpabiliser l'Etat,

pour sa gestion aléatoire ou pour son autoritarisme de crise. Cependant, j'aimerais en avancer une autre qui, elle, tend à responsabiliser l'individu.

La malédiction de la santé publique. Sous ce nom un peu pompeux se cache une réaction assez simple. Il se trouve que le masque n'est pas un dispositif de soin mais de prévention, et cela a toute son importance. Contrairement aux soins, la démarche qui consiste à éviter de tomber malade ne relève pas, pour certains, d'une exigence de santé publique mais de la responsabilité individuelle. L'Etat n'a pas à se mêler de ces affaires car, se dit-on : « *Si je tombe malade, c'est mon problème, pas celui des autres.* » Il ne s'agit donc pas seulement d'une question de liberté, mais de choix personnel, comme si nos actes n'avaient pas de conséquence sur l'état de santé de nos voisins.

Cette logique motive une bonne partie des personnes âgées qui se prononcent contre le port du masque obligatoire, car il aggrave les problèmes d'essoufflement dont elles sont affectées plus que d'autres. Le principe de protection mutuelle est d'autant plus difficile à faire comprendre que le virus peut se présenter sous des formes asymptomatiques. Mais si on a réussi à imposer ce principe de protection mutuelle en réprimant la conduite en état d'ébriété (même pour les personnes âgées), il devrait être possible et juste de l'imposer pour le port du masque en période de risque épidémique.

Cette crise a permis de se questionner sur les limites des choix individuels : « où s'arrête ma responsabilité et où s'arrête celle des autres ? », et sur les légitimes frontières de l'action publique : « est-ce que l'Etat peut raisonnablement m'empêcher d'user de mes libertés ? », « est-ce qu'à ce titre, il est en droit de me pister par des applications type StopCovid ? ». Mais il est d'autant plus difficile d'arriver à des mesures d'applications consensuelles que la période de crise ne permet pas au débat démocratique de se dérouler correctement. ■

ANDRÉ GRANDIER.

(1). Je veux parler ici des refus motivés, et non d'arguments pratiques.

(2). Référence à l'affaire du Dr. Fauci, qui s'est opposé publiquement aux décisions de Donald Trump. Il fut placé sous garde rapprochée après avoir reçu plusieurs menaces de mort.

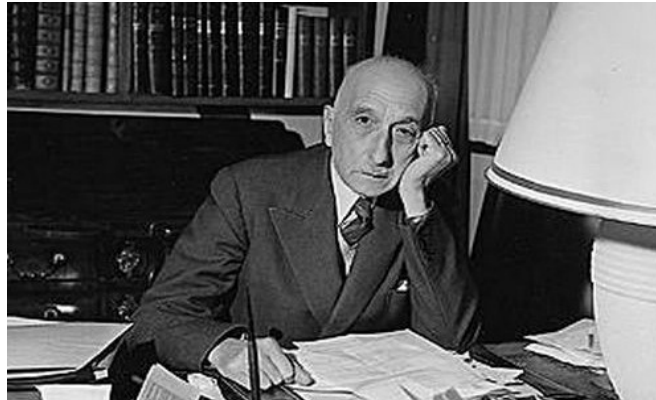
De Gaulle, Michelet, Mauriac

De septembre à novembre 1970, la France perd coup sur coup Mauriac, Michelet et de Gaulle. Xavier Patier revient sur cette trilogie qui a marqué son enfance, orienté sa vie intellectuelle et spirituelle et dont l'héritage reste, pour lui, de pleine actualité.

Edmond Michelet, résistant, déporté puis ministre du général de Gaulle a eu de nombreux descendants, tous marqués à des degrés divers par l'enracinement corrézien et l'engagement catholique. Ainsi son fils, Claude Michelet, romancier paysan, auteur de puissantes sagas, ou sa petite-fille, Claire Patier, religieuse spécialiste du commentaire de la Parole de Dieu, ou son petit-fils Benoît Rivière, évêque d'Autun, par ailleurs postulateur de son procès en canonisation. Il y a encore Xavier Patier, haut fonctionnaire, mais aussi romancier et essayiste.

Edmond Michelet avait peut-être laissé sa mystique se dégrader en politique, pour reprendre le mot de Péguy. À moins que ce ne fût l'inverse ? De toute manière, comme c'était la politique gaullienne tout se passait à une certaine hauteur, malgré les bassesses propres à toute politique... Ce catholique intègre assumait tout, par fidélité indéfectible au Grand Homme. Énarque, Xavier aurait pu suivre les traces politiques de son grand-père tant admiré et aimé mais, né trop tard dans un monde en perte de repères, il n'eut comme grand homme à

suivre, que « le grand



DR.

Jacques » Chirac, auquel leur ami commun Denis Tillinac ne put donner une colonne vertébrale, malgré tous ses efforts, mais celui-ci avait lui-même ses propres faiblesses.

Et ce fut peut-être tant mieux pour Xavier l'écrivain qui, faute de pouvoir mettre ses ambitions personnelles au service de ses ambitions pour la France, se donna la liberté d'approfondir ses lectures au cours de missions qui lui laissaient ce loisir. C'est ainsi qu'il devint, notamment, au cours d'un long séjour à l'étranger, un excellent connaisseur de François Mauriac dont le général de Gaulle n'avait pas hésité à dire, en présence d'André Malraux (et de Michelet qui rapporta le mot), qu'il était le plus grand écrivain de sa génération... De Gaulle, Michelet, Mauriac, cela constitue pour Xavier sa propre galaxie littéraire, politique et pour ainsi dire familiale... Et l'objet de son dernier livre au titre doublement ambigu *Demain la France*, avec

pour sous-titre « *Tombeaux de Mauriac, Michelet, De Gaulle* ». Il s'agit donc plus d'un retour sur le passé. Comment la France du Général et de Michelet, a-t-elle pu se laisser embarquer, avec Pompidou, Giscard, Mitterrand (en voilà un qui a croisé Mauriac avec qui il avait tant d'affinités supposées, sans qu'ils se comprennent)..., quasiment sans défenses dans l'aventure de la mondialisation où elle ne compterait bientôt plus pour grand-chose ? Quant au sous-titre... en fait il ne s'agit quasiment que de Mauriac, éventuellement vu à travers les deux autres...

Xavier se souvient de Mai 68. Il était très jeune mais il en garde un goût amer. Ayant gardé la foi de son enfance, il soupèse tout ce que les évolutions de l'Église après le concile Vatican II ont eu de délétère, mais elles ne faisaient qu'accompagner le mouvement de décomposition d'un temps naguère immuable. Les chapitres noirs

désertent, aux cosaques, que l'on pourchasse, que l'on livre, à moins qu'on ne les pend. Paris se couvre de barricades, où les polytechniciens se font tuer les premiers. Même si l'issue est connue d'avance, il ne sera pas dit que le peuple ne s'est pas battu.

Le roman se termine, comme il se doit, à Fontainebleau, dans cette « maison des siècles » où nos rois entourent l'empereur meurtri de leurs ombres bienveillantes. Napoléon abdique le 6 avril, prononce quelques mots d'adieu à ses soldats et part pour l'Île d'Elbe. L'hiver est fini, le soleil de la Révolution, « l'énorme soulèvement de l'histoire, la prodigieuse tempête qui avait bouleversé le continent venait de se coucher ». ■

PAUL GILBERT.

Michel Bernard, *Hiver 1814*, Perrin, septembre 2019.

se succèdent : « *Déconstruction de la foi* », « *Déconstruction de l'Espérance* », « *Déconstruction de la charité* ». Avec chaque fois une forte résonance politique dans la foulée du Pape Pie XI pour qui la politique devait être « la forme la plus haute de la charité », un terme désormais galvaudé sinon imprononçable.

C'est donc le bilan d'une existence passée à observer l'évolution de la société pour en tirer la matière de ses essais. Xavier Patier fut marqué par des goûts parfois rares qui ne l'ont pas forcément desservi : sa passion pour la chasse à courre ne fut sans doute pas pour rien dans sa nomination comme directeur au château de Chambord, ce qui lui a donné matière à deux de ses meilleurs livres. Voilà qui l'éloigne encore un peu plus de l'air du temps qui est écologiste à la mode bobo comme chacun sait. Quant à sa foi de catholique pratiquant, qui en fait un minoritaire sinon bientôt un réprouvé, elle lui sert également de filtre. Qui ne va pas à la messe a-t-il le droit de parler des racines de la France ? Le couperet tombe sur le Charles Maurras d'hier, pourtant admiré par Michelet et De Gaulle, et les « identitaires » d'aujourd'hui.

Mauriac, qui n'était pas un ange – mais on n'en saura pas plus ici –, allait à la messe, comme Michelet et comme De Gaulle... Ils avaient bien d'autres points communs que Xavier partage à sa mesure et dont il tente de nous expliquer en quoi cela pourrait donner une espérance à la France de demain, à la lumière de Blaise Pascal et de Port-Royal, tant prisés par Mauriac. Celui-ci est un « *témoin de la foi venu nous donner les clefs de l'espérance spirituelle qui sont aussi les clefs de l'espérance politique* ». Finalement le titre n'était pas si trompeur et, en tout cas, il donnera envie de lire ou relire les romans du Prix Nobel de Littérature disparu il y a un demi-siècle, et qui gardent manifestement plus de force et d'actualité qu'on pouvait imaginer. C'est du moins ce dont Xavier Patier nous convainc dans ce livre modeste et agréable. ■

FREDERIC AIMARD.

Xavier Patier, *Demain la France*, Cerf, 2020

Lectures

■ L'Empire au crépuscule.

- Michel Bernard aime les paysages et les saisons, parce qu'ils sont l'étoffe de l'histoire. Dans *Le Bon Coeur*, qui retrace l'épopée de Jeanne d'Arc, c'est le beau mois de mai 1429, celui des victoires dans la lumière du Val de Loire qu'il remettait en mémoire. Avec l'hiver 1814, c'est la France de l'Est qui sert de décor à une autre histoire. Un pays brumeux, enneigé, dévasté par la guerre, hanté par la défaite qui vient.

Pour Napoléon, cet hiver est aussi un crépuscule. Les coalisés ont passé le Rhin, la Grande Armée n'est plus qu'un souvenir. Il faut maintenant se battre à un contre cinq et la route de Paris est ouverte. Si le stratège n'a rien perdu de son génie, si chaque bataille

est presque une victoire, l'ennemi réapparaît, chaque fois plus nombreux, plus pressant. Les maréchaux combattent sans y croire. L'empereur, lui, croira jusqu'au bout à l'impossible.

Mais, derrière la fresque guerrière, apparaissent deux leçons politiques. Charles VII vit entouré de ses ministres, il écoute le conseil de Jeanne et fait confiance à ses soldats. Napoléon, lui, règne seul, pris dans son rêve, méfiant, incompris. Ce n'est qu'à la toute fin qu'il brise son rêve, en tentant de s'empoisonner. Force de nos vieilles institutions, faiblesse de l'homme providentiel, fut-il « l'âme du monde », selon le mot de Hegel.

L'autre leçon, c'est le peuple français qui la donne. En Lorraine, en Champagne, on se bat partout contre l'envahisseur. Gare aux trainards prussiens, aux

DES ROYALISTES CONTRE LES NAZIS (6)

Hélène de Suzannet

La Vendée, terre royaliste et patriote, a fourni de nombreux héros à la Résistance. Les Suzannet, qui s'illustrèrent dans les guerres pour la liberté de la fin du XVIII^e siècle y prirent une part active.

Hélène de Suzannet est née durant de Mareuil (noblesse d'Empire) en 1901. Malgré le décès de sa mère et de son père, elle reçoit une excellente éducation parle couramment anglais, italien et allemand, est passionnée de musique et d'opéra.

Par des relations communes, elle rencontre Jean de Suzannet, de 17 ans son aîné. Jean est l'arrière-petit-fils du comte Pierre-Constant de Suzannet (1772-1815), l'adjoint de Charette, le chef de l'armée catholique et royale. Cet ancêtre Suzannet, devenu chef de l'armée du Bas-Poitou, participe au complot de Georges Cadoudal pour éliminer Buonaparte. Arrêté, il s'évade et organise l'insurrection vendéenne. Il meurt au combat, pour la France, Dieu et le Roi, le 21 juin 1815 à la bataille de Rocheservière. Son descendant choisit les armes. Sous les ordres de Lyautey, il participe à la pacification de la frontière algéro-marocaine. Pendant la Grande Guerre, il est à l'État-major de Foch.

Le couple s'installe en 1934 à Chavagnes-en-Paillers (Vendée) où Jean reprend les activités de son père. A la demande du maire royaliste, Tancrède de Guerry, il siège au conseil municipal. En 1936, il est élu député de La Roche-sur-Yon. Sous le Front populaire, il défend à la Chambre le droit de vote des femmes (contre la gauche) et s'alarme des menées pacifistes alors que l'Allemagne réarme.

Le 27 janvier 1938, Jean de Suzannet meurt dans un accident de voiture et Hélène élève seule ses six enfants (1). En 1939, lorsqu'arrive la guerre, elle s'engage à la Croix Rouge et devient infirmière bénévole à l'hôpital de La Roche-sur-Yon. Les nazis s'installent en Vendée et la propriété des Suzannet, la Chadrière, est occupée jusqu'à la Libération.

Dès juillet 1940, Hélène de Suzannet se déclare ardemment et ouvertement gaulliste. De retour à Paris, elle devient assistante sociale dans les ser-



vices du Val-de-Grâce et de l'Hôpital Saint-Louis. Le 11 novembre 1940, elle accompagne ses deux fils Roland (2) et Lionel sur les Champs-Élysées.

Début 1941, le maire de Chavagnes, maintenu par Vichy, Tancrède de Guerry, lui demande de faire partie de son conseil municipal. Elle accepte. Pourtant elle est déjà en contact avec Andrée de Jongh, qui organise le convoi d'aviateurs alliés vers l'Espagne (réseau Comète). En janvier 1943, le réseau est démantelé sur dénonciation du traître Jacques Desoubrie (voir le feuilleton sur Jean de Launoy). Elle est alors recrutée par un agent anglais (Val William) qui monte une nouvelle filière par la côte bretonne. L'appartement des Suzannet, 20 rue Greuze à Paris, recueille, dans l'attente des transferts, les aviateurs anglais et canadiens tombés du ciel. A la demande de l'Union Générale des Israélites de France (UGIF) (3), Hélène de Suzannet va également cacher des enfants juifs en Vendée. Eh oui ! dans cette Vendée de tradition catholique et royale, de nombreux paroissiens de Chavagnes accueillent des enfants juifs pendant l'occupation.

Le 23 juin 1943, Hélène est

arrêtée. Incarcérée à Drancy puis à la prison de Fresnes, elle est mise au secret, passible de la peine de mort. Dès que la nouvelle de son arrestation est connue, le conseil municipal de Chavagnes lui apporte son soutien. Grâce à l'intervention de Pierre Taittinger (président du conseil municipal de Paris), son dossier passe entre les mains du capitaine Ernst Roskoten, catholique rhénan qui a déjà jugé d'Estienne d'Orves. Celui-ci se préoccupe de sa santé. Un médecin allemand la déclare inapte à la détention. Roskoten ajourne la procédure...

A la Libération, Hélène de Suzannet participe avec Irène de Lipkowski, Marcelle Devaud et Hélène Ribière, à la création du mouvement Les Françaises libres, premier parti féminin fondé en France. Candidate aux élections en octobre 1945, sur la liste menée par le royaliste Armand de Baudry d'Asson, elle est élue député de Vendée, l'une des trente-trois premières femmes à siéger dans une assemblée républicaine. Elle s'éteint à Paris, le 24 décembre 1961.

Pierre Taittinger lui rend hommage dans son livre. « Aux temps héroïques de la Révolution, elle aurait chevauché dans les chemins creux

de sa Vendée ; dans les mois d'occupation elle s'est bornée à mener contre les Allemands une lutte de tous les instants procurant les renseignements les plus précieux, aidant les aviateurs en difficulté, assurant les relais nécessaires pour mener jusqu'en Espagne ceux qui étaient venus atterrir sur notre sol de France, au cours de missions. Comment n'a-t-elle pas été prise vingt fois avant de l'être pour de bon ? »

Hélène de Suzannet est titulaire de la Croix de guerre de 1939-1945 avec étoile d'argent, de la Médaille de la Résistance, de la Croix du Combattant britannique et de la *Medal of Freedom* des États-Unis

FRANÇOIS-MARIN FLEUTOT.

(À suivre : Chavagne en Paillers.)

(1). Hélène élève la première fille de son mari, Jacqueline et agrandit la fratrie de : Roland, Lionel, Robert, Alain et Sybille.

(2). En novembre 1942 elle réussit à faire passer son fils en Espagne, puis au Maroc. Roland de Suzannet, après le Maroc, rejoint la 1^{re} armée Française du général de Lattre de Tassigny et participe au débarquement en août 1944 et à tous les combats de cette armée. Il obtient la croix de guerre avec palme. Il tombe au champ d'honneur le 3 janvier 1946 dans les combats d'Indochine. Sa sœur Sibylle de Suzannet s'engage comme secouriste infirmière de la Croix Rouge dans les combats d'Extrême-Orient.

(3). Regroupement de toutes les associations israélites voulu par Vichy et Berlin.

Références :

- Il n'existe aucune biographie de cette grande dame.
- Pierre Taittinger, *Et Paris ne fut pas détruit*, Éditions de l'Élan, 1948.
- Constance de Pommereau, Hélène de Suzannet (1901-1961) *Combats humanistes d'une femme engagée pour la paix et pour l'Europe*. Revue Recherches Vendéennes n°22 (2015-2016)
- Michel Gautier, *Occupation et résistance en Vendée*, Éditions Geste, 2012.

Brèves royales

■ **Royaume-Uni, le 6 juillet** : Le prince Charles devrait moderniser drastiquement la monarchie après sa montée sur le trône. Selon divers médias, son règne devrait trancher avec celui de sa mère et devrait suivre le principe de modernisation initié au sein d'autres monarchies. « *Comme ses cousins qui règnent aux Pays-Bas, au Danemark, en Suède, en Norvège, en Belgique et en Espagne, il veut réduire les droits des membres de la famille royale* », a expliqué un expert qui affirme que la reine et son petit-fils, William, auraient donné leur accord à cette réforme.

■ **Bulgarie, le 15 juillet** : « *Les rois ne prennent pas leur retraite aussi facilement en Europe et dans le monde que cela. C'est comme ça qu'ils me voient et c'est pourquoi tant de gens me pressent de diriger la Bulgarie* », a déclaré Siméon II lors d'une interview alors que son pays est secoué par des violentes manifestations. « *Je suis inquiet pour l'avenir de mon pays, mais gardons espoirs dans les institutions* », a toutefois reconnu le roi et ancien Premier ministre.

■ **Japon, le 15 août** : « *Alors que nous sommes actuellement confrontés aux difficultés sans précédent causées par la propagation de la maladie à coronavirus, j'espère sincèrement que nous travaillerons tous, main dans la main, afin de surmonter cette situation difficile et que nous allons continuer à rechercher le bonheur des peuples et la paix dans le monde* », a déclaré l'empereur Naruhito lors du 75ème anniversaire de la reddition du Japon. Le souverain a exprimé ses regrets pour les crimes de guerre perpétrés par son pays durant la seconde guerre mondiale.

■ **Espagne, le 18 août** : Plus de 70 anciens ministres et hauts fonctionnaires du Parti Populaire et du Parti socialiste ont signé un manifeste de soutien au règne de Juan Carlos Ier, défendant sa présomption d'innocence et rappelant que son héritage en ces plus de 40 ans de démocratie, a été « l'étape historique la plus féconde que l'Espagne ait connue de son époque contemporaine. Afin de ne pas jeter l'opprobre sur son fils Felipe VI, Juan Carlos qui est accusé de diverses malversations financières, a décidé de s'exiler à Abou Dhabi, le 5 août. Selon un sondage, près de 60% des Espagnols soutiennent la monarchie.

FREDERIC DE NATAL.

La Nouvelle Action royaliste

Notre campagne d'adhésion

Le numéro spécial paru cet été (Royaliste, n°1193 bis du 3 août), qui présente le programme de la NAR pour la sortie de la crise actuelle, a connu un vif succès. Il est en cours de diffusion auprès des parlementaires nationaux et des grands secteurs d'opinion. Nombre de nos amis l'ont spontanément adressé à leurs élus et aux représentants des forces vives de leur région. Nous encourageons nos lecteurs à multiplier ces initiatives, à le diffuser le plus largement possible autour d'eux.

A cette occasion, plusieurs amis nous ont interrogés : « vous avez souvent raison, nous partageons la plupart du temps vos idées. Comment faire pour vous aider ? ». Rien de plus simple : il vous suffit d'adhérer à la NAR. Et cela pour trois séries de raisons.

1. - La NAR est une organisation politique, qui vise à diffuser les idées royalistes, à promouvoir l'idée d'une monarchie nationale, populaire, moderne et à préparer le recours au comte de Paris. Adhérer à la NAR, c'est nous donner les moyens de poursuivre et d'amplifier cette action. Chaque contribution n'a qu'un seul but chez nous : faire des royalistes.

2. - La NAR prend régulièrement position dans les grands débats nationaux, cherche à éclairer les citoyens dans les choix qui s'offrent au pays et poursuit depuis l'origine un dialogue avec tous ceux qui mettent en avant l'intérêt public avant les choix partisans. Adhérer à la NAR, c'est participer concrètement à la diffusion de ces idées et au dialogue entre Français de toutes obédiences.

3. - La NAR, c'est aussi une organisation vivante, où les adhérents participent à la définition de la ligne politique, élisent leurs dirigeants et forment une communauté militante qui travaille, réfléchit et agit. Adhérer à la NAR, c'est contribuer à la définition de notre ligne, de notre action, en y apportant votre expérience professionnelle, le vécu de votre région, votre propre vision de l'avenir du pays. Sur un simple appel téléphonique (06 43 11 36 90), un mail (lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr) ou un courrier adressé à notre siège, nous vous enverrons la documentation nécessaire.

Au moment où la NAR prépare son 39e congrès, alors qu'elle va fêter l'an prochain ses 50 années d'existence, n'attendez plus pour vous engager à nos côtés.

Dates à retenir

■ Le congrès de la NAR se tiendra à Paris le samedi 14 et le dimanche 15 novembre prochains. Tous les adhérents à jour de cotisation peuvent y participer. Merci à nos amis de retenir dès maintenant ces dates.

Mercredis de la NAR

En raison de la crise sanitaire, nous ne pourrions pas reprendre nos réunions parisiennes du mercredi soir sous leur forme habituelle. Pendant le dernier trimestre de cette année, nos invités s'exprimeront devant un nombre restreint de rédacteurs de Royaliste et cet entretien sera diffusé en vidéo sur la chaîne YouTube de la Nouvelle Action royaliste sur laquelle on peut déjà voir plus de 80 conférences enregistrées.

Chaque semaine à partir du 15 octobre, nos amis inscrits sur la liste de diffusion des Mercredis recevront pour courriel le lien qui lui permettra de visionner la conférence. Il est possible de s'inscrire sur cette liste par message électronique adressé à la Nouvelle Action royaliste : lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Nous recommandons à nos lecteurs de s'abonner dès à présent à la chaîne YouTube de la Nouvelle Action royaliste : <https://www.youtube.com/channel/UCRms3CbECdnZlqd-HXM1TGkg>

Nous espérons pouvoir reprendre le cycle normal de nos réunions au début de l'année prochaine.

A signaler

■ **Dynastie**. - Les n°30 (2 septembre), 31 (6 septembre) et 32 (10 septembre) de la Lettre de Dynastie sont parus. Au sommaire : La Varenne, manant normand du roi, par Jérôme Besnard. - Augustin Cochin, par Frédéric Aimard. - Le dernier livre de Philippe Delorme, les Rois éphémères (Cerf). Et, bien sûr, les éphémérides et actualités royales de la semaine. Pour vous abonner à Dynastie et pour découvrir ces numéros ou les diffuser autour de vous, il suffit de vous connecter à notre site des « Archives royalistes » (<https://archives-royalistes.org/Dynastie->)

Royaliste

Directeur politique : B. Renouvin
Directeur adjoint : C. Barret
Rédacteur en chef : N. Palumbo
Maquette/SR : I. Sullivan
Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration
Bloc C - B.A.L 13
36-38, rue Sibuet, 75012 Paris
Téléphone : 06 43 11 36 90
lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

Com. Paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN 0151 - 5772
Édité par la NAR

Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

o Je m'abonne à Royaliste

VERSION PAPIER o TROIS MOIS (20€) o SIX MOIS (30€) o UN AN (50€) o UN AN SOUTIEN (120€)

VERSION PDF o UN AN (40 €) o UN AN SOUTIEN (50€)

o Je paye par chèque à l'ordre de Nouvelle Action Royaliste

Nom/prénom :

Adresse :

Code postal/Ville/Pays :

Téléphone portable : Courriel :

Bulletin - réponse à retourner avec votre règlement à
NAR, Bloc C - Boîte 13 - 36-38, rue Sibuet - 75012 PARIS



par Bertrand Renouvin

Que le débat continue !

L'arrêt du *Débat* nous touche profondément (1) et nous incite à réfléchir aux relations que nous entretenons, depuis bientôt cinquante ans, avec ceux qui font naître et vivre les idées. Il ne s'agit plus des intellectuels du XX^e siècle capables de faire le lien, par leurs œuvres, entre les hauts lieux de la pensée et l'opinion publique, car l'intelligentsia a suivi la pente médiatique et les impératifs de rentabilité. Nous avons aujourd'hui des entrepreneurs intellectuels, qui fabriquent des produits livresques plutôt que de prendre le temps de faire une oeuvre afin d'avoir la posture qui sied dans les débats du jour. Nous avons des entrepreneurs en guerre civile, des industriels du plagiat, des fabricants de scandales « littéraires », des artisans de l'imposture et des fabricants en série - mais peu, très peu, d'intellectuels...

Cette logique spectaculaire et marchande s'est esquissée à partir de 1975 et *Le Débat*, cinq ans plus tard, a offert en contrepoint d'indispensables mises en perspectives historiques, politiques et sociales. C'est pendant cette période que nous avons fait un choix auquel nous nous sommes tenus : face aux médias, qui auraient pu intégrer un folklore royaliste, nous avons voulu accomplir un travail sur les mouvements du siècle et sur notre propre tradition à la lumière de la recherche savante.

Notre travail s'est accompli sans que nous perdions de vue notre statut de militants politiques au service d'un projet explicite. Ce statut nous interdisait de jouer les maîtres en histoire, en philosophie, en économie... La relation avec la recherche savante impliquait que nous restions dans notre ordre, à notre place, sans chercher à imiter, à annexer ou du moins à compromettre celles et ceux dont nous suivions les travaux. C'est ainsi que nous avons acquis de solides connaissances, qui nous ont permis d'éviter les contre-vérités et les litanies bêtes dans lesquelles se complaisent trop de groupes militants.

Comme nous avons toujours parcouru plusieurs champs, et fréquenté plusieurs écoles, nous n'avons pas été asservi à un maître de vérité et nous avons tenu ferme dans le dialogue tout en construisant notre propre maison. Ce travail s'accomplit presque tout entier en public, avec nos camarades et amis, dans les colonnes de *Royaliste* et lors des Mercredis de la NAR.

L'an prochain, pour le cinquantième anniversaire de notre aventure, nous évoquerons la dette immense que nous avons contractée à l'égard de nombreux universitaires et de quelques revues - à commencer par *Le Débat*. Des accusateurs médiatiques trouveront dans ces lignes la preuve que Pierre Nora et Marcel Gauchet étaient bel et bien passés du côté de la Réaction.

Ces procureurs ne savent pas que nous avons longtemps plaidé auprès de dirigeants socialistes, et parfois de cadres communistes, en faveur d'un ressourcement intellectuel, en leur signalant les auteurs qui pourraient stimuler leurs réflexions. Mais ceux qui célébraient en toutes occasions la France des Lumières ne voulaient plus prendre le temps de lire ni même de penser. On sait où la déesse Communication et les petits arrangements tactiques ont conduits ces arrogants messieurs.

Le sabotage du *Débat* marque clairement la fin d'une époque. La domination du système médiatique est manifeste, la « gouvernance » oligarchique méprise les tâches de la pensée, les groupuscules d'agitateurs dictent les vérités du jour et nous faisons, chaque jour un peu plus, l'épreuve du nihilisme - de la rupture de tous les liens. Ce nihilisme, inaccompli, ne sera pas le dernier mot de l'histoire. Dans les enfers du vingtième siècle comme après, le travail de la pensée a continué de s'accomplir et les quarante dernières années ont été particulièrement fructueuses, en France et hors de notre pays. Il est vrai qu'une grande partie de la réflexion s'accomplit dans le désordre des réseaux sociaux et dans les souterrains de la « société de communication ». Mais une partie de l'opinion publique s'est enrichie d'informations et de travaux auxquels bien peu avaient accès voici vingt ans et il n'est pas impossible de fournir des éléments de cohérence et des thématiques pour un débat commun.

Cela ne se fera sans peine. Il faut toujours se battre pour faire prévaloir certains types de débats dans la nation et nous sommes aujourd'hui impuissants devant l'américanisation croissante de la société française. Cela ne s'est pas fait par hasard. Les médias fixent les limites du permis et du défendu, selon le cadrage défini par les propriétaires de chaînes et de journaux et d'après un critère très simple : il y a ce qui dérange les actionnaires et ce qui ne les dérange pas. On peut appeler à la guerre civile sur un excellent créneau horaire mais les économistes qui dénoncent l'euro sont soigneusement marginalisés.

Parfois, des mouvements sociaux parviennent à imposer leurs problématiques pendant quelques jours ou quelques semaines. Tant que de nouveaux partis politiques ne se sont pas constitués, il faudra tenter d'irriguer les révoltes par les idées les plus novatrices de la pensée française. Que vive la recherche, que vive le débat ! ■

(1). Cf. l'article de Gérard Leclerc en page 11 du présent numéro.

Sommaire

Page 2 - Politique : un plan de relance en trompe-l'œil – Politique de l'offre vs politique de la demande.

Page 3 – Toi aussi, deviens Royco-friendly ! – L'Echo du net.

Page 4 – Convention citoyenne sur le climat : un objet politique sans portée politique. – La quinzaine sociale.

Page 5 – Comité Théodule ou « démocratie augmentée » ?

Page 6 – Le Liban, entre tragédie et espoir. – Voix étrangères. – Les faits majeurs.

Pages 7 – Inde-Chine : entre Shiva et Confucius.

Pages 8 et 9 – Enquête : où en est le renseignement français ?

Page 10 – Michel Goya : s'adapter pour vaincre. – Dans les revues.

Page 11 – Sur la fin du *Débat*.

Page 12 – Pourquoi le port du masque est-il autant politisé ?

Page 13 – Mauriac, Michelet et de Gaulle. – Michel Bernard.

Page 14 – Royalistes contre nazis : Hélène de Suzannet.

Page 15 – Le mouvement royaliste.

Page 16 – Editorial : Que le débat continue !